

Université de Blida 1
Institut d'Architecture et d'Urbanisme



Master 2
ARCHITECTURE ET PROJET URBAIN
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

*Renouveau urbain au centre historique de Blida à travers la
création d'un parc urbain habité*

- Etudiante (s) :
- DJAHMOUN SEGHIR Hanane
- MOHAMED Asmaa

Gr : 02

Encadreur:Dr. Arch. M.ZERARKAM

Co-Encadreur:Mr. ASSOUL A

2014-2015

Dédicaces

Grâce au bon dieu .

nous dédions ce travail :

A nos très cher pères pour leur aide inestimable et leursoutien durant nos parcours.

A nos très chère mères pour leur patience ; leurtendresse ; et leur aide précieuse.

A nos chères sœurs .

A nos chers frères .

A mon cher mari .

A toute nos familles .

A nos amies .

Remerciements :

Nous tenons à remercier en tout premier lieu, Dieu, le tout puissant, de nous avoir donné la force de mener bien ce travail.

Nous tenons à remercier vivement tout ceux qui nous ont aidé à élaborer cet ouvrage et en particulier notre promoteur Mr ZERARKA pour sa disponibilité permanente, pour son aide et ces orientations précieuses, tout le long de ce projet.

Nous remercions aussi l'ensemble des enseignants De l'institut d'architecture qui ont contribué à notre formation.

Nous remercions tous nos camarades de classe avec lesquels on a partagé des moments mémorables,

Que tout ceux ou celles qui nous ont apporté leur soutien et qui nous ont aidé de loin ou de près pour l'achèvement de ce projet, trouvent ici l'expression de notre vive et sincère reconnaissance, en particulier nos parents, nos familles et nos amies.

Résumé

Le thème de la valorisation des tissus anciens est devenu un des axes porteurs du débat sur la ville. Ouvert initialement dans les pays d'Europe, il a intéressé très rapidement d'autres pays, en particulier ceux aux fortes traditions urbaines. La prise de conscience récente de ce phénomène, dénommé "renouvellement urbain" est désormais au premier plan de l'actualité urbaine.

- Le renouvellement urbain est, donc, une forme d'évolution de la ville. Par un phénomène de ré-densification, la ville évolue sur elle-même et sa croissance se fait sur le tissu urbain préexistant.

-Le projet urbain est une alternative à l'urbanisme fonctionnaliste. Il concerne généralement des opérations de restructuration et de réhabilitation de quartiers (mais peut aussi renvoyer à d'autres échelles),

-Dans la ville étendue le végétal aide à maintenir les équilibres entre les espaces bâtis et non bâtis. «L'espace naturel/artificiel devient le fil conducteur de la structuration du territoire ville.

-Le végétal favorise également l'intégration de différentes opérations en vue de la production d'un paysage urbain de trame/structure verte : aménagement des fleuves, des bois, des espaces non bâtis des périphéries, des terrains abandonnés

La présence d'espace vert est indispensable au bien-être des populations humaines, car son absence se présente comme un phénomène qu'il faut analyser.

la ville de BLIDA est un témoin vivant. Les habitants de la ville ressentent un manque en matière d'espace vert dans leur ville.

Le mémoire est constitué de 3 chapitres :

Chapitre 01 : chapitre introductif : développe les aspects du projet urbain ; renouvellement urbain au centre historique .

Chapitre 02: état de connaissance :dans ce chapitre nous sommes concentrés ce qui concerne le projet urbain ; le centre historique ;renouvellement urbain; et l'espace vert .

Chapitre 03 : le cas d'étude :développe le projet dans lequel on a introduit la notion d'espace vert au centre ville.

Conclusion : nous avons proposé un aménagement dont la partie essentielle est basée sur la notion d'espace vert ; le centre historique .

Plan de travail :

Chapitre 1 : chapitre introductif

1.1/Introduction à la thématique générale

-Introduction au thème spécifique :

-Le projet urbain comme démarche :

-Le renouvellement urbain au centre historique :

1 .2/présentation succincte du cas d'étude

1.3/ présentation de la problématique

1.4/ présentation de la démarche méthodologique

1 .5/présentation succincte du contenu de chaque chapitre

Chapitre 2 : état de connaissance :

-introduction

-2.1/Le centre historique

-2.2/Le projet urbain

-2.3/Le renouvellement urbain

-2.4/Le parc urbain

-synthèse générale

Chapitre 3 : le cas d'étude :

-introduction

-Analyse du cas d'étude:

-analyse territoriale

-Aperçu historique de la ville de Blida

-analyse morphologique

-analyse du site d'intervention

-Analyse thématique: les parcs urbains

1/ Renouvellement urbain du quartier Desjardins –France-

2/ Renouvellement urbaine de 10 hectares en plein cœur de Tours de paris

3/Renouvellement urbain du quartier Haie Griselle de La ville de Boissy Saint
(Projet de ZAC La Charmeraie)-France-

-Présentation du projet:

-plan de structure - les ilots - les fonctions

-plan d'aménagement - plan RDC - plans architecturaux

-conclusion

-Bibliographie

CHAPITRE 01:

CHAPITRE INTRODUCTIF

1.1/Introduction générale :

- La problématique générale du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans le cadre des études concernant le contrôle des transformations de la forme urbaine, au sein de l'approche morphologique à la ville et au territoire.

Elle s'insère dans le large corpus des recherches urbanistiques critiques sur le contrôle et la production des formes urbaines en réaction à l'approche fonctionnaliste de production de la ville des années 1950-70 qui recourait aux modèles de l'urbanisme moderne.

Elle privilégie le fonds territorial comme **fondement** de la planification des ensembles urbains et **support** (réservoir, matrice affecté par des structures multiples) pour définir et orienter leur aménagement : les forces naturelles qui ont assuré par le passé le développement organique des villes seront mises en évidence pour constituer le cadre nécessaire à la compréhension des rapports qu'entretiennent ces villes avec leur territoire.

S'appuyant sur le considérable capital de connaissances produit et accumulé au cours du temps par la recherche urbaine, la recherche urbanistique investit actuellement, d'une manière particulière, le domaine des pratiques nouvelles et des instruments nouveaux de projet ainsi que les nouveaux moyens de contrôle de l'urbanisation et de ses formes.

Dans ce vaste domaine (de contrôle de l'urbanisation et de ses formes), le master 'Architecture et Projet Urbain' soulève tout particulièrement la problématique spécifique de la capacité des instruments d'urbanisme normatifs et réglementaires en vigueur à formuler et produire des réponses urbaines adéquates aux transformations que connaissent les villes dans leurs centres et périphéries.

Les pratiques de l'urbanisme opérationnel (à finalité strictement programmatique et fonctionnaliste) nécessitent une attitude critique de la part des intervenants sur la ville : c'est le projet urbain qui constituera l'apport spécifique de l'architecte dans la pratique plurielle de l'aménagement de la ville, correspondant à une nouvelle manière de penser l'urbanisme. Le projet urbain devient alors un élément de réponse possible pour la reconquête de la fabrication de la ville face à la crise de l'objet architecturale et à la crise de l'urbanisme devenu trop réglementaire.

Plus qu'un concept ou qu'une grille de lecture historique des phénomènes urbains, la notion de projet urbain sera dans les années 70 l'expression qui « cristallisera les divers aspects de la critique de l'urbanisme fonctionnaliste, et simultanément, celle qui exprimera

la revendication par les architectes d'un retour dans le champ de l'urbanisme opérationnel
»1.

Au cours de la décennie qui suivra, parmi les différents auteurs et théoriciens du projet urbain, Christian Devillers se distinguera sur la scène architecturale comme auteur – et acteur- dont la contribution épistémologique sur le thème du projet urbain sera la plus conséquente2.

Après avoir rappelé les principales qualités qui font la ville : sédimentation, complexité, perdurance des formes pour de nouveaux usages, etc., Devillers développera trois aspects3

□ Le premier concerne une **théorie de la forme urbaine** : la ville considérée comme un espace stratifié, c'est-à-dire constitué de différents niveaux de projet correspondant à autant d'échelles spatiales (réseau viaire, îlot, unité parcellaire...) et de réalisations relevant chacune d'acteurs et de logiques spatiales différents.

□ Le deuxième aborde les **méthodes du projet urbain**, et reprend en écho aux qualités de la forme urbaine traditionnelle, l'idée de décomposition des temps et des acteurs de projets en fonction de deux échelles : celle de la définition du fragment urbain et celle de la conception de l'édifice.

□ Le troisième s'attaque à la difficile question des **logiques institutionnelles et procédurales**. L'auteur se livre à une critique en règle de l'urbanisme opérationnel et pointe l'absence de vision spatiale, l'abstraction du règlement par rapport à la notion traditionnelle de règle ; une nuance qu'il illustre par l'évolution des notions d'alignement et de gabarit.

1. Bonillo J. L., Contribution à une histoire critique du projet architectural et urbain, Thèse d'H.D.R., Laboratoire INAMA, E.N.S.A.Marseille, (Mars 2011)

2. Devillers, Ch., « Le projet urbain », in Architecture : recherche et action, Actes du colloques des 12 et 13 mars 1979 à Marseille/Palais des Congrès, Paris, Ministère de l'Environnement et du cadre de vie, CERA/ENSBA. Concernant cet auteur, voir également: Devillers, Ch., Pour un urbanisme de projet, mai 1983 ; et Conférences paris d'architectes, pavillon de l'arsenal 1994 – Christian Devillers, Le projet urbain, et Pierre Riboulet, La ville comme oeuvre, Paris, éd. du Pavillon de l'arsenal, 1994.

3 Intervention de Ch. Devillers en Mars 1979 au colloque intitulé Architecture : Recherche et Action au Palais des Congrès de Marseille

C'est l'alternative à l'urbanisme à travers de la notion de 'Projet Urbain', qui se définit en filigrane de l'ensemble de ces propos qui nous permettront de construire une démarche de substitution au sein de laquelle l'histoire et le territoire constitueront les dimensions essentielles. Dans les faits, le projet urbain est aujourd'hui un ensemble de projets et de pratiques qui gèrent notamment de l'espace public et privé, du paysage urbain.

« Sans refléter une doctrine au sens étroit du terme, l'idée de projet urbain renvoie cependant à un point de vue doctrinal qu'on s'efforce de substituer à un autre : l'urbanisme opérationnel, et qui peut s'exprimer plus ou moins en fonction de seuils »⁴.

Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans *Intergéo-Bulletin*, 1995, n° 118

Il s'agira alors, d'une part, de développer les outils de définition, de gestion et de contrôle de la forme urbaine et de réintroduire la dimension architecturale et paysagère dans les démarches d'urbanisme, et, d'autre-part, situer la démarche du projet urbain entre **continuité avec les données de la ville historique et référence à l'expérience de la modernité.**

-Dans la démarche du master 'Architecture et Projet Urbain', le passage analyse-projet a constitué une préoccupation pédagogique majeure dans l'enseignement du projet architectural et urbain.

Dans ce registre, on citera Albert Levy et Vittorio Spigai [1989] dans leur 'Contribution au projet urbain', qui privilégieront la dimension historique pour assurer le passage entre analyse et projet : la continuité historique devant permettre d'assurer la 'conformation' du projet à (et dans) son milieu.

Cette même préoccupation est abordée par David Mangin et Pierre Panerai [1999] sous une autre optique : celle de la réinsertion des types bâtis, majoritairement produit par l'industrie du bâtiment, dans une logique de tissus.

L'histoire des villes, quant à elle, nous enseigne la permanence des tracés (voieries, parcellaires...) et l'obsolescence parfois très rapide des tissus. Il convient donc à partir de la production courante d'aujourd'hui (types, programmes, financements et procédés constructifs habituels des maîtres d'œuvre moyens) de travailler dans une perspective nouvelle qui intègre dès l'origine une réflexion sur les évolutions et les transformations possible, d'origine publique et privée. Cette tentative d'actualiser les mécanismes et les techniques qui ont permis de produire les villes, débouche ici sur des indications très pragmatiques et pratiques (tracés, trames, dimensionnements, découpage, terminologie...).

4 . Bonillo J. L., L'analyse morphologique et le projet urbain dans *Intergéo-Bulletin*, 1995, n° 118

L'objectif principal du master 'Architecture et Projet Urbain' s'inscrit dans une construction théorique qui fait de l'abandon de l'utopie de la ville fonctionnelle du mouvement moderne et de l'acceptation de la ville concrète héritée de l'histoire, la référence essentielle de la démarche du master. La ville héritée de l'histoire est le contexte obligé d'inscription de l'architecture. En retour l'architecture.... construit la ville.

Le retour à l'histoire ne signifie cependant pas le rejet 'simpliste' de la modernité pour une attitude nostalgique envers la production urbaine ancienne : les productions architecturales et urbaines du XXe siècle nécessitent en effet une plus large évaluation critique de leurs modèles et méthodes, suscitant de nombreuses voies de recherche

Au courant de l'année universitaire 2014/2015 et parmi les différentes optiques à partir desquelles le projet urbain a été abordé et développé, on citera :

- Le Projet Urbain en centre historique
- Le Projet Urbain en périphérie
- Le Projet Urbain et les Instruments d'urbanisme
- Le Projet Urbain et les nouvelles centralités
- Le Projet Urbain et le développement durable

A travers le thème du projet urbain, les étudiants pourront alors proposer un territoire de réflexion et d'expérimentation sur la ville.

Dr. Arch. M. Zerarka

Porteur du master 'Architecture et Projet Urbain'

-INTRODUCTION AU THEME SPECIFIQUE :LE RENOUVELLEMENT URBAIN AU CENTRE HISTORIQUE :

-Le thème de la valorisation des tissus anciens est devenu un des axes porteurs du débat sur la ville. Ouvert initialement dans les pays d'Europe, il a intéressé très rapidement d'autres pays, en particulier ceux aux fortes traditions urbaines où, par conséquent, il existe un patrimoine architectural, historique et culturel important. La prise de conscience récente de ce phénomène, dénommé "**renouvellement urbain**" est désormais au premier plan de l'actualité urbaine.

-Dans ce cadre, "faire la ville sur la ville" c'est introduire de la mutation et de la régénération afin de savoir continuer à sédimer la ville. Celle-ci possède des éléments de longue durée à l'intérieur desquels s'opère une substitution constante : le bâtiment y évolue en même temps que les usages et l'ensemble des éléments de l'urbain.

- Le renouvellement urbain est, donc, une forme d'évolution de la ville. Par un phénomène de ré-densification, la ville évolue sur elle-même et sa croissance se fait sur le tissu urbain préexistant. Le renouvellement urbain est un outil de contrôle de l'étalement urbain excessif ; et une approche qui définit le projet urbain (5)

-Car les villes d'aujourd'hui sont éclatées et hétérogènes. De plus, les difficultés liées à leur fonctionnement se font de plus en plus sentir : congestion de la circulation, déficience des transports en commun, mitage des milieux naturels, exclusions et violences urbaines...etc.

-au cours de l'histoire, les forces de l'urbanisation ont exercé leurs effets les plus importants en périphérie urbaine. La dynamique de l'espace déjà bâti ne s'est exprimée dans les tissus anciens que par de simples réajustements du contenu laissant généralement intact l'ordonnance du cadre bâti existant.

-C'est le cas de la majorité des villes algériennes qui vont connaître, dès les années soixante-dix, une dynamique urbaine de plus en plus accrue liée à la stratégie de développement national préconisée pour éradiquer les handicaps hérités de la colonisation. depuis, la régulation urbaine est essentiellement tournée vers l'expansion spatiale réalisée souvent de manière démesurée. Justifiée par l'urgence des besoins socioéconomiques, cette démarche prévaut toujours avec comme seule logique celle des chiffres démographiques et des quantités de logements à réaliser.

(5)Selon l'Encyclopédie Encarta 2006 : «*Les résidents des villes formaient en 2000 environ la moitié de la Population du globe, alors qu'en 1900 ils n'en représentaient qu'à peine un dixième* ».

Donc :

-Qu'est-ce que le projet urbain ?

-Qu'est-ce que le renouvellement urbain ?

-Qu'est-ce que le projet urbain ?

-Le projet urbain est une alternative à l'urbanisme fonctionnaliste. Il concerne généralement des opérations de restructuration et de réhabilitation de quartiers (mais peut aussi renvoyer à d'autres échelles), et se définit comme un scénario, une démarche plutôt qu'un modèle. Le scénario consiste en un processus en devenir permettant de faire émerger des idées, de poser des questions plutôt que de chercher à les résoudre à tout prix : c'est en d'autres termes, une nouvelle conduite des opérations qui est soulignée, conduite dont les règles du jeu sont clairement posées et compréhensibles pour tous.

-N'étant plus réservé à une corporation de spécialistes, le projet urbain supposait donc la participation active de tous les acteurs urbains, y compris les habitants, non pas seulement pour les informer au terme des études mais dans l'élaboration même du projet d'aménagement. Permettant ainsi à chacun de se repérer facilement ; il y a le projet urbain politique ou projet de ville ; le projet urbain opérationnel ; le projet urbain architectural

Les dimensions du projet urbain sont : Un processus de planification ouvert et souple ; Cohérence locale ; Intégration et ouverture démocratique ; Démocratie locale

-il ya une relation entre projet urbain et espace vert :

-Dans la ville étendue le végétal aide à maintenir les équilibres entre les espaces bâtis et non bâtis. «L'espace naturel/artificiel devient le fil conducteur de la structuration du territoire ville.c'est le végétal qui génère la dynamique, qui fixe les limites du bâti, accompagne les infrastructures et révèle la topographie et le sol naturel, autant de choses consciencieusement gommées dans les développements de la ville moderne ». De cette citation ressortent deux aspects : d'une part le rôle structurant du végétal dans l'organisation de l'ensemble urbain, d'autre part la prise en compte de l'existant le sol, le site, la topographie, pour penser cette organisation. La végétation les révèle mais permet aussi de les valoriser.

-Le végétal favorise également l'intégration de différentes opérations en vue de la production d'un paysage urbain de trame/structure verte : aménagement des fleuves, des bois, des espaces non bâtis des périphéries, des terrains abandonnés, etc. (6)

(6)ZahiaMaghnous-Dris. Le projet urbain : du dessein au dessin. Penser la ville { approchescomparatives, Oct 2008, Khenchela, Algérie.

-Qu'est-ce que le renouvellement urbain ?

-Le Renouvellement Urbain consiste à opérer une transformation des quartiers marqués par des difficultés particulières qui ne peuvent être régulées par les seules collectivités territoriales. Il s'applique en priorité aux sites urbains où la gestion du cadre urbain ne peut plus être assumée par les seuls bailleurs sociaux : faute des moyens nécessaires, faute de la légitimité politique pour « définir » le projet urbain.

-Pour définir les contours de cette notion, on peut dire que le « renouvellement urbain » est « *conçu comme pouvant intégrer plusieurs dimensions thématiques (le social, l'économique et l'urbain) et recouvrant plusieurs échelles territoriales...du quartier – lieu d'identification du problème – à l'agglomération – lieu supposé de résolution du problème.* »(7) ; Il ne définit pas une échelle territoriale en tant que telle mais permet d'ouvrir un champ qui implique une imbrication de différentes échelles territoriales.

-D'une façon succincte, « *...Il s'agit d'un phénomène global, comme en témoigne l'expression américaine;Il est parfois défini comme une nécessité d'action, sur des secteurs urbains qui réclament des actions coordonnées, par suite d'évolutions urbaines suscitant des inquiétudes à un titre ou un autre, et réclamant des actions en retour des pouvoirs publics...* »(8).

-Les enjeux du renouvellement urbain sont : la Cohésion sociale et territoriale ; Développement social et économique ; Développement durable

-Les actions du renouvellement urbain :

- La restructuration des espaces urbains dégradés par la résorption de l'habitat insalubre
- La requalification du bâti ancien
- Le traitement des friches industrielles
- Les démolitions et les reconstructions de logements inadaptés
- La création de nouvelles fonctions urbaines
- La réalisation d'équipements structurants
- L'amélioration de la desserte en transports
- L'accompagnement social des habitants

(7)-Sylvie HARBURGER ; Caisse des Dépôts et Consignations ; Participation au séminaire GRIDAUH-GRALE:« *Le renouvellement urbain : approche interdisciplinaire* » du 26 mars 2002, p.7

(8)-Olivier PIRON.

1.2/PRESENTATION SUCCINCTE DU CAS D'ETUDE :

Situation géographique :

Blida chef lieu de wilaya est situé à 45km au sud-ouest d'Alger et relié par la RN1 à Alger, Kolea ? Medea. elle se trouve placée au pied du versant de l'Atlas Tellien et s'étend à la lisière Sud de la plaine de la Mitidja. elle est située à 260m d'altitude.



Carte n°1: La ville de Blida en contact avec 3 milieux naturels la plaine / le piémont / la montagne

-Situation territoriale :

Issu du découpage administratif de 1974 Wilaya de Blida est limitée par les wilayas, de Tipaza au nord ouest et Alger au nord est, à l'est par la Wilaya de Boumerdes, au sud par la Wilaya de Médéa, à l'ouest par la wilaya de Ain-Defla.



Carte n°2: Situation de la wilaya de Blida

Bref historique de la ville:

-La formation de la ville de Blida remonte à l'époque antique. à cette époque la ville était ; un point de passage et un relais important dans les échanges Nord/Sud. Elle était probablement incluse dans la zone de sécurité établie par les romains.

-El-Boulaida fut comme pôle urbain fondé en 1535 par alliance entre le pouvoir politico-militaire des turcs et le pouvoir religieux représenté par les marabouts algériens Sid Ahmed elKebir. A sa création la ville comptait 500 habitants. Les andalous chassés d'Espagne ont occupé la partie Sud du cône de déjection d'Oued Sidi elKebir.

-Cette occupation a donné naissance à une Medina entourée d'un mur qui permet l'accessibilité à 5 endroits qui sont : Bab dzair, Bab Errahba, Bab Ezzaouia, Bab Elkbour, Bab Essebt. A l'intérieur de cette muraille un tissu de type traditionnel qui puise ses références architecturales dans l'architecture mauresque.

-La croissance de pôle urbain : la région d'El-Boulaida fut envahie en 1834 par les troupes militaires d'occupation françaises. la logique de contrôle de la ville musulmane a donné naissance à l'installation de trois camps en 1838. ces camps sont : joint ville, mont-pensier, ouled Yaiche. (9)

(9) POS centre-ville ; Document de la DUAC de Blida

1.3/ PRESENTATION DE LA PROBLEMATIQUE :

-Problématique générale du centre-ville de Blida :

-A Blida, l'équilibre fragile du système urbain, hérité de la période coloniale, est largement altéré par des ruptures morphologiques et fonctionnelles qui rendent la gestion urbaine difficile. Des signes de dysfonctionnement apparaissent de plus en plus, accentués par la dégradation du cadre bâti existant en général, et du centre ancien datant de l'époque coloniale en particulier. Celui-ci est négligé du fait que la priorité est donnée par les gestionnaires locaux à l'urbanisation des espaces périurbains.

-Les constats de dysfonctionnement qui existe au centre-ville :

-Espace vert et réserves : Un ratio moyen de

10 à 15 m²/habitant est généralement admis.
La surface admise est de: 80000 m² alors que la surface existante est de :32000m²

➤ On a constat qu'il ya :

-un manque des espaces verts ; espaces de détente et de loisir ;les aires de jeux

- un manque des espaces publico-collectifs

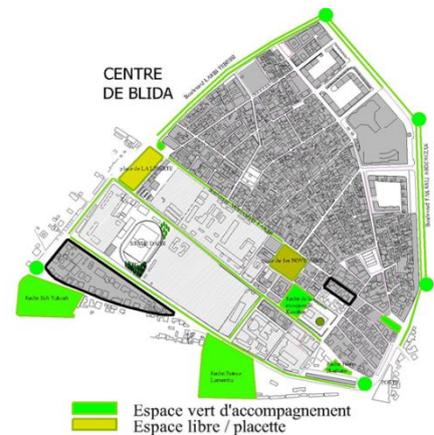
-Équipement culturelle : 0,093m²/habitant est généralement admis.

-La surface admise est de: 11200 m² alors que la surface existante est de :5900 m²

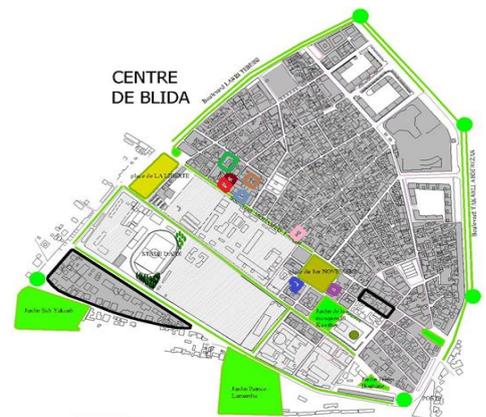
➤ On a constat qu'il ya :

-l'insuffisance des équipements culturels.

- ❖ Comment améliorer la structuration du centre-ville ?
- ❖ Quels moyens doivent être mise en œuvre pour Résoudre le dysfonctionnement au centre-ville ?
- ❖ Comment résoudre le problème du manque des espaces verts Au centre-ville ?
- ❖ comment intégrer le concept de l'espace vert dans le centre-ville de Blida ?
- ❖ Quel projet urbain pour renouveler le centre-ville de Blida ?



Carte n°3: Vue en plan des espaces verts et des placettes du centre-ville de Blida



Carte n°4: Carte des équipements culturels

Légende:

- Cinéma versaille
- Association culturelle
- Bibliothèque
- ONEC
- Musée
- Librairie maison du savoir
- Théâtre Mohamed Touri
- Musée d'Elmoudjahid

-Problématique spécifique :

-D'après l'analyse que nous avons faite sur le centre ville de Blida et les constats de dysfonctionnement qui sont: le manque des espaces verts ; espaces de détente et de loisir ; Les aires de jeux et des espaces publico-collectifs et l'insuffisance des équipements culturels.

Nous avons répondu à cette question comme suit :

-Le renouvellement urbain au centre-ville de Blida à travers la création d'un parc urbain par la mixité entre les espaces verts et les équipements fonctionnels et de loisir.

1.4/ PRESENTATION DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE :

-Notre travail est structuré suivant des étapes pour arriver à notre projet urbain :

-L'étude consistera donc à définir le cadre conceptuel qui recouvre toute la partie théorique. Il sera question de développer le sens des concepts relatifs au thème de recherche aux concepts de projet urbain et du renouvellement urbain au centre historique. Avec l'analyse des exemples de renouvellement urbain traité qui sont : le quartier des casernes de paris ; le quartier des jardins de la ville d'Angers en France ; et la ZAC de la charmerie en France ; qui concerne la même problématique générale de centre-ville de Blida (la rupture entre l'ancien et le nouveau ; manque des espaces verts des équipements culturels) pour arriver à notre problématique spécifique qui on a formulé après.

Ensuite ; il sera question de l'analyse de la ville de Blida et son territoire ; il sera basé sur l'analyse territoriale concernant leur situation et leur structure et une analyse morphologique de la ville de Blida.

Enfin, nous avons fait une analyse de notre aire d'étude qui est le site des casernes de Bâb essebt après nous avons ressorti leurs problématiques avec des recommandations pour renouveler ce site d'intervention.

-on a consulté des documents de la DUC qui vont donner des informations sur le site ainsi on a fait des sorties au site.

-Après nous avons commencé la structuration de notre site par des voies principales et secondaires et affecter les bâtis et l'aménagement de parc urbain.

1 .5/PRESENTATION SUCCINCTE DU CONTINU DE CHAQUE CHAPITRE :

Notre travail est structuré en (03) chapitres :

-Le premier chapitre est consacré à une Introduction à la thématique générale et au thème L'étude consistera donc à définir le cadre conceptuel qui recouvre toute la partie théorique. Il sera question de développer le sens des concepts relatifs au thème de recherche aux concepts de projet urbain et du renouvellement urbain.

-Le 2ème pointc'est une présentation succincte du cas d'étude (Blida) ; leur Situation géographique et territoriale avec une bref historique de la ville.

-Le 3ème pointc'est la présentation de la problématique générale et spécifique de la ville de Blida.

-Le 4ème pointc'est la présentation de la démarche méthodologique de notre travail

-Le deuxième chapitre c'est l'état de l'art ; il s'agit de la lecture des ouvrages et l'analyse des exemples de renouvellement urbain et se termine par une conclusion

-Le troisième chapitre concerne l'analyse du cas d'étude qui est l'analyse territoriale et Morphologiqueet analyse du site d'interventionnel se termine par la Présentation du projet et une bibliographie.

CHAPITRE: 02

ETAT DE CONNAISSANCE

Introduction :

-Notre travail s'inscrit dans le cadre de renouvellement urbain à travers la démarche du projet urbain.

-la démarche adoptée pour l'élaboration de la partie étude de connaissance; a pour objectif de présenter les concepts principaux de notre travail :le centre historique et la centralité ;le projet urbain ; le renouvellement urbain ; enfin le parc urbain.

Pour cette raison des ouvrages ; des thèses ; et des articles ont été consultés et étudiés pour être présentes dans ce chapitre.

-Chaque concept conclu par une synthèse qui enveloppe les idées rencontrées au cours de nos lectures

.Enfin ;une synthèse générale conclu notre travail.

-2.1/LE CENTRE HISTORIQUE :

Introduction :

La recherche dans les cadres des centres historiques nous a permis de développer les notions suivantes :(10)

2.1.1/ La centralité :

-il existe double aspect de la centralité :

• La centralité locale :

-Une organisation interne de l'espace, elle s'exprime par une forte densité résidentielle ainsi que du commerce de petite taille.

• La centralité extra-locale:

Elle est tournée vers ce qui dépasse le cadre strict du noyau, elle s'exprime par une faible densité résidentielle et un commerce de grande taille.

- le centre se confond avec la partie la plus ancienne (le centre ancien historique).

• Il est important du point de vue fonctionnel (les gares, autres équipements publics, présence de forte activités commerciales, ...) ou symbolique (les institutions, les beaux quartiers,...).-Actuellement, tout ensemble de tissus constitués qui présentent à la fois un minimum de compacité et d'homogénéité, d'ordonnement des espaces publics et de mixité des fonctions fait figure de centre.

(10)PHILIPPE PANERAI ; JEAN CHARLE DEPAULE et MARCELLE DEMORGON : analyse urbaine ; édition 1980.

-il faut reconnaître que la qualité du tissu ancien par rapport à aujourd'hui tient à sa capacité d'assurer simultanément la stabilité et le changement : la permanence des tracés, l'existence des monuments, les conventions qui régissent les espaces publics, la persistance des activités, la malléabilité des constructions malgré les changements des usages,...

-Aujourd'hui c'est l'absence de cette dimension historique active (rupture de la continuité de la nouvelle urbanisation avec le territoire d'accueil), de cet ancrage spatio-temporel, qui conduit à un manque de qualité urbaine des nouvelles villes.

-2.1.2/ le centre ancien/ centre historique :

-Il correspond au noyau ancien et le lieu d'origine de la ville. Héritier d'une vieille organisation et riche en patrimoine historique, il rassemble les activités essentielles de la ville. Sa délimitation demeure aisée étant donné que le développement des villes s'est effectué avec un aspect urbanistique et architectural différent. Et dans la majorité des villes actuelles, il se confond avec le centre ville.

-Françoise Choay résume les centres anciens de la manière suivante : « la ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement, de contextualité... » (11).

-Le « centre historique » est défini comme un ensemble « recouvrant exactement le périmètre de la ville ancienne, aujourd'hui englobé dans la cité moderne ». Les espaces urbains ayant constitué des symboles nationaux ou des lieux de mémoires (critère VI de classement « directement et matériellement associés à des événements ou des idées et des croyances ») mais ayant perdu la cohérence de leur bâti sont exclus de la possibilité de classement. Dans cette optique ce qui est considéré comme digne de classement c'est bien une ville historique d'intérêt exceptionnel dans son intégralité : « *l'organisation de l'espace, la structure, les matériaux, les formes, et si possible les fonctions, doivent essentiellement témoigner de la civilisation au titre de laquelle ce bien est proposé* ». (12)

(11) Extrait de l'introduction de l'ouvrage de Gustavo Giovannoni . pp.9-1

(12) PATRICE MELE : une intervention publique spécifique aux centres historiques .-[http://books; open édition . org/iheal](http://books.openedition.org/iheal) 2002

-Les spécificités propres aux centres quartiers anciens sont résumées par Françoise Choay de la manière suivante : « *la ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement de contextualité...* »

-Le débat autour du devenir des villes anciennes est bien cerné par Gustavo Giovannoni dans son ouvrage, intitulé « *L'urbanisme face aux villes anciennes* », publié en 1931 mais toujours d'actualité. Ce débat concerne l'affrontement entre novateurs et conservateurs, ayant deux conceptions opposées, lorsqu'il s'agit de rénover un centre ancien et de définir les rapports entre contexte ancien et développement nouveau : « *...d'un côté, les besoins positifs du développement et du mode de vie modernes ; de l'autre, le respect des souvenirs historiques et artistiques et le maintien du cadre général de la ville ancienne...* »(13)

Synthèse :

-le concept de centre a toujours été un élément important à travers l'histoire des villes et de leur évolution.

-La centralité est un lieu parmi d'autres, qui possède les caractéristiques d'être attractif, d'avoir une forte accessibilité ou encore une forte intensité urbaine.

Les définitions développées dans ce chapitre des concepts de centre et de centralité, et de centre historique ont permis de dégager les principaux processus de formation d'espaces centraux capables de dynamiser un territoire

- la qualité du tissu ancien par rapport à aujourd'hui tient à sa capacité d'assurer la stabilité et le changement : la permanence des tracés, l'existence des monuments, les conventions qui régissent les espaces publics, la persistance des activités, la malléabilité des constructions malgré les changements des usages,...

- Les centres historiques représentent des lieux stratégiques mais complexes à aménager ; et constitue ainsi une véritable synthèse des problématiques d'aménagement urbain

(13) GUSTAVO GIOVANNONI ; « L'urbanisme face aux villes anciennes », 1931 ; p.35-37.

-2.2/LE PROJET URBAIN :

Introduction :

-La recherche dans le cadre de projet urbain nous a permis de développer les idées suivantes :

-Le terme projet urbain sous-entend à la fois une opération particulière d'aménagement et un concept très spécifique, une alternative à la planification traditionnelle. Il est alors entendu comme étant une pratique planificatrice ouverte et souple, comme le produit de la rencontre d'acteurs autour d'un territoire. D'ailleurs, P. Ingallina(14) souligne que la réflexion sur le projet urbain est en cours; « il s'agit d'un concept et d'une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière traditionnelle de penser l'urbanisme et une nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux transformations et aux débats ».

- En effet, Le projet urbain vient combler le vide laissé par l'urbanisme juridique et programmatique tel qu'il a été codifié par le mouvement moderne. Cette manière de faire définit essentiellement des quantités (densités, coefficients d'emprise et d'occupation des sols, prospects...), et affecte des fonctions et des programmes (implantations d'équipements et des réseaux...).

-le projet urbain n'est pas un projet d'édification en ce sens qu'il n'est pas une grosse commande de bâtiments. Son but est de créer les conditions de l'édification et de la gestion du tissu.

-dans leur ouvrage ; David Mangin ; Philippe Panerai traitent des notions concernant le projet urbain comme : l'échelle parcellaire : découpage, densités, typologies

-il est possible de modifier les découpages pour obtenir des dimensions de parcelles correspondant à des types de bâtiments précis et répondre ainsi aux contraintes de densité, de commercialisation, de programmation sans remettre en cause les tracés d'ensemble.

-À l'exception de certains quartiers centraux des grandes métropoles, les villes présentent généralement un mélange des types d'édifices :

Villas, maisons jumelées, maison à cour ; Maisonnettes superposées et logements intermédiaires ; L'immeuble entre mitoyens ; Résidence et petits collectifs ; Redans et immeubles à cour .

(14)INGALLINA Patrizia, Le projet urbain, Editions Que sais je ? , France, 2001, p.3

- le tissu urbain se compose de deux logiques suivantes : le découpage du sol en lots à bâtir et les tracés des voiries qui les desservent. Sans une hiérarchie pertinente des voiries faisant correspondre aux lots des types de constructions appropriés, il n'y a qu'une collection d'objets disparates.

-L'unité constitutive de la ville se présente comme une section de rue avec l'ensemble de parcelles desservis de part et d'autres. Mais dès que un territoire plus vaste que le village - rue primitif, la voirie s'organise en mailles plus ou moins régulières, le bâtis se resserre s'adosse.

- L'îlot apparaît comme le résultat d'un ensemble de parcelle. Suite à cette définition, l'îlot s'organise de différentes manières selon l'importance des rues qui l'entoure. Il se subdivise selon différents types :La rangé ; l'îlot simple rectangulaire ;l'îlot composé ; l'îlot moderne ;ilot carré ; ilot rectangulaire.(15)

-Le projet urbain est une alternative à l'urbanisme fonctionnaliste. Il concerne généralement des opérations de restructuration et de réhabilitation de quartiers (mais peut aussi renvoyer à d'autres échelles), et se définit comme un scénario, une démarche plutôt qu'un modèle. Le scénario consiste en un processus en devenir

permettant de faire émerger des idées, de poser des questions plutôt que de chercher à les résoudre à tout prix : c'est en d'autres termes, une nouvelle conduite des opérations qui est soulignée, conduite dont les règles du jeu sont clairement posées et compréhensibles pour tous.

-N'étant plus réservé à une corporation de spécialistes, le projet urbain supposait donc la participation active de tous les acteurs urbains, y compris les habitants, non pas seulement pour les informer au terme des études mais dans l'élaboration même du projet d'aménagement. Permettant ainsi à chacun de se repérer facilement.

-Les échelles du projet urbain :

- Le projet urbain politique ou projet de ville :

« Le projet urbain politique est un projet pour la ville, en tant que cité ; il propose des images collectives de l'avenir » (16). Le projet doit permettre « de toucher les décideurs et d'emporter l'adhésion de la population du quartier ou de la commune autour de l'affirmation d'une identité collective et d'une conception partagée de l'avenir collectif » (17).

(15) DAVID MANGIN ; PHILIPPE PANERAI : projet urbain ;1999 ;Marseille ; édition parenthèses.

(16) Merlin et Choay, 1996, p.646

(17) Merlin et Choay, 1996 p.644

- Le projet urbain opérationnel :

-Le projet urbain opérationnel est représenté par des « opérations urbaines d'une certaine ampleur, durant au moins une dizaine d'années, généralement multifonctionnelles, associant des acteurs privés et publics nombreux et nécessitant une conception et une gestion d'ensemble »(18). Ce sont des opérations urbaines complexes, qui réunissent des projets variés dans un programme, un plan et des formes d'ensemble.

- Le projet urbain architectural :

-Le projet urbain architectural est centré sur un bâtiment, ou un ensemble de bâtiments. Il s'agit d'une démarche architecturale et urbanistique intégrée. Le projet architectural est défini en relation étroite avec les éléments de la forme urbaine environnante.

-Les dimensions du projet urbain :

-Un processus de planification ouvert et souple :

-Le projet urbain s'inscrit dans un processus de planification ouvert et souple. Il n'est pas statique et figé, il évolue et doit s'intégrer dans un environnement en évolution. Il doit trouver sa place dans la dynamique urbaine.

- Cohérence locale :

-Le projet urbain propose une cohérence locale, c'est-à-dire l'approfondissement d'un projet particulier, délimité dans le temps et l'espace. Il présente l'intérêt d'être précis et concret. Bohigas (1985) parle de « réalisme économique, social, culturel et politique ».

-Le projet urbain témoigne d'une réflexion sur les acteurs en présence et les moyens disponibles. Pour Busquets (1990, 1991), c'est le caractère concret du projet urbain qui lui donne sa force et sa capacité à transformer la ville, la mettre en mouvement, dans la mesure où il repose sur une réflexion plus générale.

(18) F. Ascher , p.647

- Intégration et ouverture démocratique :

-Le projet d'urbanisme traditionnel résulte d'une démarche d'experts, dans une logique qui s'est voulue scientifique. Il est basé sur des objectifs généraux définis par des planificateurs. Il s'est d'autre part souvent laissé enfermer dans une approche juridique et réglementaire qui a fini par l'exclure.

-Démocratie locale : un projet concerté

-Le potentiel réconciliateur du projet urbain et son pouvoir dialectique lui donnent sa force. Le projet urbain permet de répondre à des oppositions, notamment entre conception et réalisation qui ne sont pas des étapes autonomes ; le projet englobe l'action et se laisse englober par elle (Boutinet 1993, pp. 65,83, 252). (19)

Synthèse :

-le projet urbain n'est pas un projet d'édification en ce sens qu'il n'est pas une grosse commande de bâtiments. Son but est de créer les conditions de l'édification et de la gestion du tissu.

-le concept du projet urbain est en cours de définition. Il nous semble que plutôt que d'enfermer le projet urbain dans l'une ou l'autre des disciplines ou échelles d'intervention, l'intérêt de ce concept se situe au contraire dans sa capacité de liaison et d'articulation. Il constitue un pont entre l'urbanisme et l'architecture, séparés et cloisonnés pendant toute la période fonctionnaliste.

-Il s'agit de constituer une équipe pluridisciplinaire, de dépasser les logiques sectorielles et d'adopter une attitude ouverte. Il s'agit de composer avec l'existant.

-C'est une démarche qui associe et prend en compte les différents points de vues des acteurs sur le devenir de leur ville.

-Etant donné que le projet urbain intervient sur les tissus constitués – construire la ville sur la ville -, il est impératif d'aborder et d'analyser les notions de centre et centralité.

-Le projet urbain concerne généralement des opérations de restructuration et de réhabilitation de quartiers.

(19) mémoire de magistère : renouvellement du centre originel de la ville de GUELMA par la démarche du projet urbain ; sous la direction du MR AICHE MESSAOUD ; UNIVERSITE MENTOURI Constantine .p31-35-36-37-38-39

-2.3/LE RENOUVELLEMENT URBAIN :

Introduction :

-La recherche dans le cadre de renouvellement urbain nous a permis de développer les idées et les concepts suivants :

-le renouvellement urbain est aujourd'hui au premier rang de l'actualité politique urbaine : présent dans le titre même de la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain), il se trouve au cœur d'un nombre croissant de discours. Il est le plus souvent défini comme « une nécessité d'action sur des secteurs urbains qui réclament des actions coordonnées, par suite d'évolutions urbaines suscitant des inquiétudes et réclamant une intervention des pouvoirs publics . Il concerne non seulement la modernisation du cadre bâti, mais aussi la création d'une forme urbaine nouvelle (redéfinition du parcellaire ou invention d'un parcellaire nouveau) et enfin l'enrichissement des fonctions urbaines, de la mixité de l'habitat à la diversification des types d'usage.

-Dans le renouvellement urbain, il faut savoir projeter, démolir, aménager et construire de façon concomitante, synchrone, de telle sorte que les actions correspondantes peuvent se rencontrer simultanément, alors qu'en urbanisme d'extension, ces différentes tâches interviennent de manière séquentielle. (20)

-Le renouvellement urbain représente de plus en plus un moyen de hausser le niveau de vie (même artificiellement), ou l'augmentation du standard d'une localité et aussi de créer de nouveaux emplois. La rénovation urbaine a de plus en plus un caractère social, l'architecture abandonne sa position de l'art pour l'art et joue un rôle social beaucoup plus responsable.

-le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville. C'est unenotion large qui désigne une action de reconstruction de la ville sur elle-même. Celapermet en particulier de se pencher sur les divers dysfonctionnements des quartiersanciens. C'est un outil privilégié de lutte contre la paupérisation, contre l'habitat indigne,les « villes dortoirs » et la ségrégation sociale. Dans ce contexte, le renouvellementurbain se définit comme « un nouveau mode de développement et de fonctionnementde la ville visant à économiser les espaces et l'énergie, à régénérer les territoiresurbains dégradés et à accroître la mixité sociale (Jegouzo, 2001, p.12)(21).

(20) SIMONE VALEKE : La réparation; une approche des espaces urbaines ; <http://mots ;revus.org/5593>

(21)Jegouzo Yves (2001) *La loi SRU*. Dossier in L'actualité juridique - droit administratif, 20 janvier 2001, p:9-17

- le renouvellement urbain est, dans le domaine de l'urbanisme opérationnel, une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de son bâti. Il vise en particulier à traiter les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux de certains quartiers anciens ou dégradés.

-Les actions du renouvellement urbain :

-La restructuration des espaces urbains dégradés par la résorption de l'habitat insalubre

- La requalification du bâti ancien

-Le traitement des friches industrielles

- Les démolitions et les reconstructions de logements inadaptés

- La création de nouvelles fonctions urbaines

-La réalisation d'équipements structurants

- L'amélioration de la desserte en transports

-L'accompagnement social des habitants (22)

Synthèse :

-le renouvellement urbain est une nécessité d'action sur des secteurs urbains qui réclament des actions coordonnées; il concerne la création d'une forme urbaine nouvelle (redéfinition du parcellaire ou invention d'un parcellaire nouveau); et l'enrichissement des fonctions urbaines de la mixité de l'habitat à la diversification des types d'usage

-le renouvellement urbain est une forme d'évolution de la ville qui désigne une action de reconstruction de la ville elle-même par la restructuration des espaces urbains; la requalification du bâti ancien; démolitions et reconstructions de logements; la création de nouvelles fonctions urbaines .

-Le renouvellement urbain offre également aux collectivités locales une opportunité d'améliorer leur image et de dépasser les problèmes et les tensions de la gestion urbaine quotidienne.

En fait, le renouvellement urbain permettra, en tant que méthode de travail participatif avec les acteurs locaux, d'adopter et défendre un projet collectif pour l'aménagement de l'espace urbain.

(22) mémoire de magistère : renouvellement du centre originel de la ville de GUELMA par la démarche du projet urbain ; sous la direction du MR AICHE MESSAOUD ; UNIVERSITE MENTOURI Constantine .
p70-73

-2.4/LE PARC URBAIN :

Introduction :

L'espace vert s'est imposé dans la vie de l'homme comme un élément essentiel à travers les fonctions qu'il génère. Les parcs et jardins sont des lieux que le public plébiscite pour les bienfaits et les avantages que leur procure la présence de végétaux ; leur vocation est généralement de trois ordres ; elle peut être liée à la pratique d'activités ludiques et sportives ; à la détente ou à la découverte botanique.

En effet, l'espace vert est appelé par rapport à l'image donnée par son aménagement ou son affectation. De cette façon nous trouvons les plantations d'alignement, d'accompagnement, promenades plantées, squares, places plantées, jardins, ... etc. (23)

Selon Boillot : « *les espaces verts apparaissent comme des surfaces de plein air privées ou publiques, semées ou plantées de végétaux n'ayant pas comme finalité première la production agricole, forestière ou industrielle, et qui réservent aux usagers toute sécurité les conditions optimales pour le délassement, le jeu et le sport* ». (24)

-Un jardin est généralement un lieu dans lequel le public s'arrête et observe son environnement ; c'est donc l'endroit par excellence dans lequel le paysagiste et le jardinier peuvent laisser libre cours à leur savoir-faire horticole et à leur créativité paysagère.

-les parcs et jardins représentent également les lieux privilégiés pour communiquer sur le végétal ; le paysage ou la nature, la réalisation de brochures de présentation des parcs, la mise en œuvre d'une palette végétale étiquetée, d'événements culturels et ludiques sont autant de supports qui permettent de sensibiliser un public averti ou non.

-2.4.1/ les conseils pratiques pour réussir les parcs et les jardins :

- Identifier les publics et leurs besoins :

C'est intégrer de manière pertinente le parc à un bassin de vie ; et à un contexte urbain et social.

- Mettre en place une concertation :

-c'est associer les habitants à la définition du projet afin d'identifier au mieux les besoins et les différentes fonctions du futur jardin

(23) Boureghda, A, (1998). « Perspective de développement des espaces verts dans l'agglomération de Constantine ». Mémoire de magister. p : 20

(24) Idem

- associer les jardins au projet :

C'est associer le personnel en charge de l'entretien du futur parc ou jardin à la concertation sur le projet ; à la définition du programme ; à la rédaction du cahier des charges ; à la concertation du parc ou du jardin ; à l'identification des contraintes de gestion

- conforter le diagnostic au projet :

C'est réviser son intention initiale en fonction des résultats de la concertation et définir un programme qui précise les différentes fonctions du jardin (ludique ; de détente ; sportive ; pédagogique...)

- communiquer et sensibiliser :

C'est utiliser les jardins comme support de communication et de sensibilisation à travers des événements permanents ou temporaires, c'est faciliter l'appropriation du lieu et son respect.

-2.4.2/ Les principes pour réussir les espaces verts :

-La taille des espaces verts doit être suffisamment grande : Des recherches faites à Tokyo ; Berlin ; Londres et Copenhague montrent que la part des espaces verts oscille entre 15 et 20% de la surface urbaine ; une superficie minimale de 10m² d'espaces verts par habitant est un compromis acceptable

-La qualité des espaces verts recouvre différentes notions :

Tranquillité ; terrain de jeux pour les enfants (jeux aménagés mais aussi aires naturelles) ; (bains de soleil) ; lieu de rencontre...

-La facilité d'orientation :

-Est un facteur aussi important que la distance à pied entre deux lieux ; elle est liée à l'organisation du tissu urbain et à sa lisibilité permettant aux usagers de se repérer et de s'orienter aisément (organisation ; hiérarchisation et identification des voies)

-La valorisation de la nature dans les documents d'urbanisme influe progressivement les modes de représentations de l'espace et constitue avec le temps une identité propre au territoire ; une image et une valeur spécifique du lieu ; un héritage à transmettre aux générations futures.(25)

(25) MATHIEU BATAIS ; JEAN-PIERRE DUCOS ; JEROME CHAMPRES ; EMMANUEL BOUTEFEU ; YVES HELBERT: aménagé avec le végétal ; *édition du certu.*

-2.4.3/Type des jardins :

- Jardin Islamique :

La notion de jardins islamiques révèle un concept d'espace paysager. La nature retrouve droit de cité sous forme géométrique qui tend à mettre de l'ordre dans la nature, sans la forcer au-delà de ses possibilités réelles.(26)



Fontaine centrale dans un jardin Islamique public à Grenade

Source : Quotidien national d'information : MIDI libre. Edition 23 Janvier 2010

Symbole du paradis terrestre, le jardin islamique est luxuriant et structuré de façon précise. L'espace est défini par un mur continu dans lequel s'ouvrent, à certains endroits significatifs, de riches portails, comme pour accentuer l'impression clos(27). Espace symétrique, il comporte des parties monumentales (entrée, pergola, pavillon...).

-La conception vitaliste de l'eau, est utilisée comme élément de continuité sur toute la surface du jardin, elle forme un filet qui donne naissance à des fontaines, des cascades, des piscines et des pièces d'eau. Parfois elle relie l'intérieur à l'extérieur, ou un pavillon à l'autre(28).

-Les arbres fruitiers (orangers, figuiers, grenadiers...) y côtoient les allées plantées de massifs colorés et odorants (roses, jasmins, oeillets...), ainsi que des plantes aromatiques (basilic, menthe, verveine, citronnelle...).

- Jardin Chinois et japonais :

Le style né en Chine puis au Japon. Dans ces deux pays, la nature était respectée et même vénérée. Les jardins créés étaient basés sur l'irrégularité et essayaient de reproduire les paysages naturels où chaque saison apporte son cortège de plantes, de fleurs et de couleurs.



Jardin Japonais à Boulogne au porte de Paris.

Source : <http://a21.idata.over-blog.com/2/94/24/09/Jardins/Jardins-2263--DVD--PAL--JPG>
29 Octobre 2009

(26) Attilio, P., (1990). «Dar al-Islam : architecture du territoire dans les pays islamiques ». éditions : Mardaga. P : 148.

(27) Idem. P : 157.

(28) Idem.

-Des reliefs sont parfois créés artificiellement pour valoriser certaines vues etcasser la monotonie des surfaces planes .

Des éléments à l'aspect tourmenté, tels les rochers ou les arbres et des lacs érigés, étaient utilisés dans ces jardins afin de renforcer l'extravagance de la nature et d'augmenter l'admiration et la contemplation de l'homme. (29)

- Jardin à la Française :

Le Nôtre (architecte jardinier) conçut le jardin comme un prolongement du palais et voulut que, d'un lieu donné, d'un seul coup d'œil, on pût voir tout l'ensemble. (30) Les jardins à la Française se caractérisent par la perspective centrale, la symétrie appliquait aux haies et aux arbres bordant le jardin, ainsi qu'aux avenues de verdure.

- Jardin à l'Anglaise :

La forme du jardin paysager était basée sur l'observation directe de la nature et des principes de la peinture. Là où ils existaient les parterres et les terrasses des jardins formels furent remplacés par de l'herbe, des bouquets d'arbres, des lacs, des rivières en méandres et des chemins tortueux. On applique les lois de l'optique pour donner l'impression d'une plus grande profondeur. Cette conception du jardin à l'anglaise dominera toute la fin du 18^{ème} siècle et la première moitié du 19^{ème} siècle. (31)

-Il recommande de réunir des fleurs et des plantes de toute saison, pour que chaque mois puisse présenter sa beauté particulière. Cette succession d'ornements naturels procurera un éternel printemps. (32)

Les perspectives centrales des jardins à la Française.

Jardin du château de Versailles



Copyright © 1992-2010 UNESCO Centre du patrimoine mondial
© Editions Gelbart

Symétrie des haies des jardins à la Française.

Vaux le Vicomte, premier grand jardin de Le Nôtre

Les perspectives centrales des jardins à la Française.

Jardin du château de Versailles

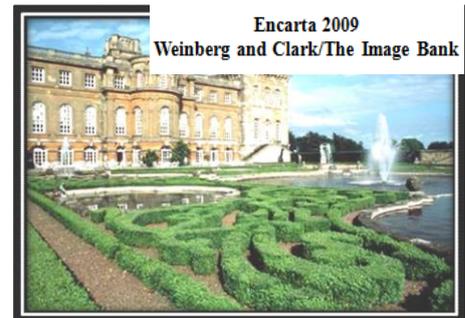


Source : Gabrielle, V, Z., (1994). « TOUS LES JARDINS DU MONDE ».

Édition Découverte Gallimard Culture et Science.

Encarta 2009

Weinberg and Clark/The Image Bank



Forme organique d'un jardin à l'Anglaise

Blenheim Palace (Woodstock, Angleterre)

(29) Bouregghda, A., (1998). « Perspective de développement des espaces verts dans l'agglomération de Constantine ». Mémoire de magister. p : 20

(30) André, L., (1882). « Les parcs et les jardins ». Paris. P : 132

(31) Ali-Khodja, A., (1999). « Aménagement et conception des espaces verts publics à Constantine ». Mémoire de magister. p : 17

(32) André, L., (1882). « Les parcs et les jardins ». Paris. P : 199-200.

- Le jardin contemporain:

La notion de jardin contemporain prend son sens public au 19^{ème} siècle où cet espace devient le lieu de la promenade. Le jardin public c'est-à-dire accessible à tous en toute égalité. L'aménagement de ce système vert donne lieu à la création d'un mobilier urbain. Son expression résulte de diverses influences de jardins paysagers, réguliers, mixtes, jardins japonais, de l'art pictural abstrait et des techniques modernes. (33)

-2.4.4/Normes des espaces verts dans le monde:

Les normes internationales en matière d'espaces verts sont de : 10 m² pour chaque habitant, qui sont subdivisés en : 1.5 m² pour les jardins d'enfant, 4.5m² pour les parcs et jardins d'agrément, 4 m² pour les terrains de sports. (34)

(33) TOUAM, B, N., (2004-2005). «Approche théorique sur la notion d'Espace vert ». Publication de l'université de Constantine. P : 12.

(34) mémoire de magister. « La pratique des squares à Constantine » BENHASSINE. N., (1999) P : 38

Synthèse :

-les parcs et les jardins sont des éléments importants de qualité de vie des populations dans les milieux urbains ; dans les territoires dégradés ; ils représentent les lieux privilégiés pour communiquer sur le végétale ; le paysage ou la nature ; ils sont nés sous l'égide de la volonté de donner une plus grande place à la nature au sein de la ville.

-Mais malheureusement ces espaces sont souvent oubliés dans nos villes Algériennes ; on peut dire qu'ils n'existaient pas et s'ils existaient ils sont mal entretenus voire non accessibles. Nos villes ont été toujours inscrites en rupture avec la nature.

-pour réussir les parcs et les jardins il faut intégrer de manière pertinente le parc à un bassin de vie ; et à un contexte urbain et social ; associer les jardins au projet ; utiliser les jardins comme support de communication et de sensibilisation à travers des événements permanentes ou temporaires ; définir un programme qui précise les différentes fonctions du jardin (ludique ; de détente ; sportive ; pédagogique...)

Synthèse générale :

-Le projet urbain s'avère une démarche opportune pour trouver des réponses aux situations complexes caractérisant l'urbain. Il définit les stratégies d'actions qui s'inscrivent dans une réflexion territoriale globale

-le renouvellement urbain au centre historique est devenu un axe porteur du débat sur la ville.

-un nouvel outil s'est affirmé d'après le renouvellement urbain c'est : construire la ville sur la ville. Le renouvellement urbain semble être devenu une doctrine officielle dans le champ de l'urbanisme. Ce concept est désormais utilisé pour désigner des actions d'urbanisme qui concernent une grande diversité de situations en ville.

-à l'opposition des interventions sur les tissus anciens le renouvellement urbain par la démarche du projet urbain vise à recomposer les équilibres sociaux et à revaloriser des territoires touchés par la dégradation et la ségrégation à travers une action menée à différentes échelles : quartier au ville.

-dans notre cas les interventions menées sur notre site ou la solution que nous avons proposée pour renouveler le centre historique de Blida est de créer un parc urbain habité qui contient des espaces verts ; espaces de détente et de loisirs ; des aires de jeux ; des habitations et des équipements culturels .ce parc urbain représente un poumon qui peut servir tout le centre ville ; il donne une animation et ambiance et une bonne entrée du centre ville de Blida.

CHAPITRE :03

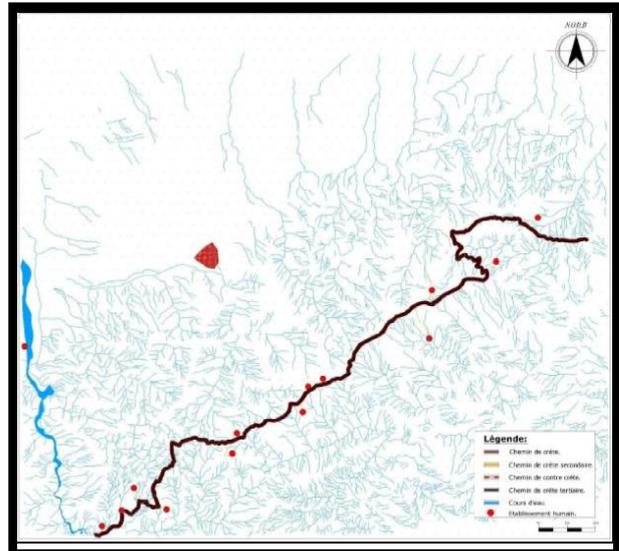
LE CAS D'ETUDE

Introduction:Blida, chef lieu de wilaya, est située au sud-ouest d'Alger à 50 km de la capitale. Elle est située à la bordure de la plaine de la Mitidja à 22 km de la mer. La ville de Blida s'est établie exactement au contact (région du Titteri) de la montagne et de la plaine ; le cône de déjection de l'oued El-Kébir place Blida à une altitude de 270m.

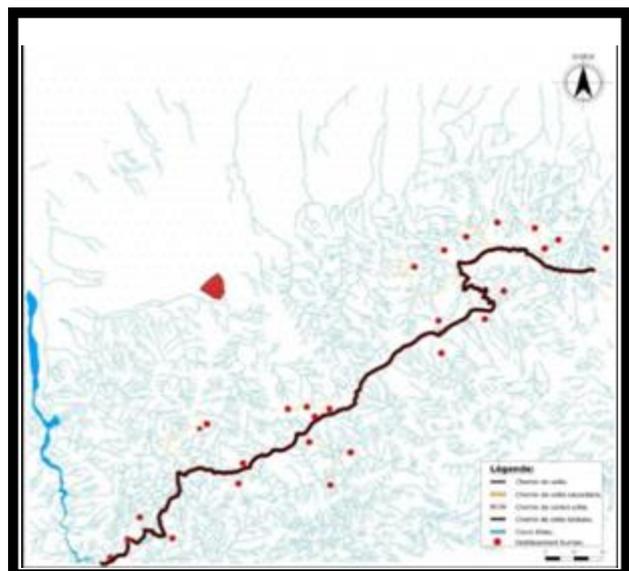
3.1/Analyse urbaine du cas d'étude :

3.1.1/analyse territoriale :

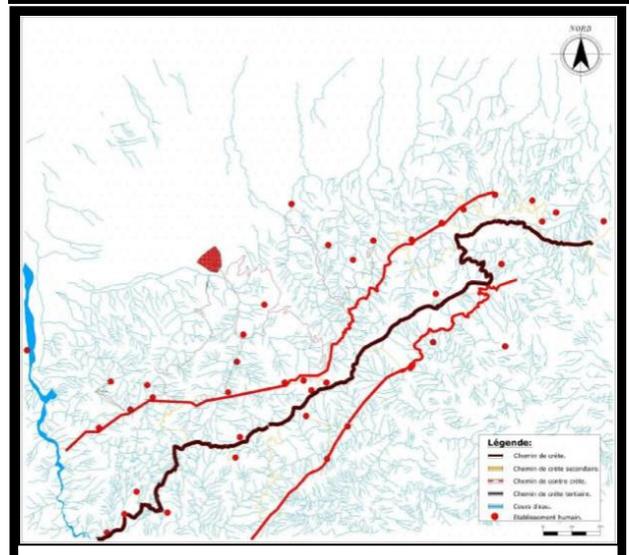
1ère phase : Le déplacement de l'homme sur le chemin de crête en évitant les cours d'eau. C'est le premier parcours structurant le territoire Blidéen (premier parcours établie par l'homme).



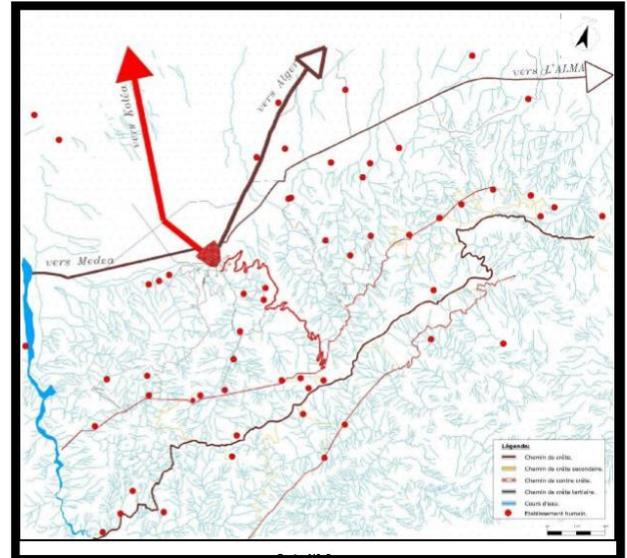
2eme phase : L'apparition du haut promontoire(dérivé de la ligne de crête principale). Ces parcours se déterminent par l'occupation des hauts promontoires



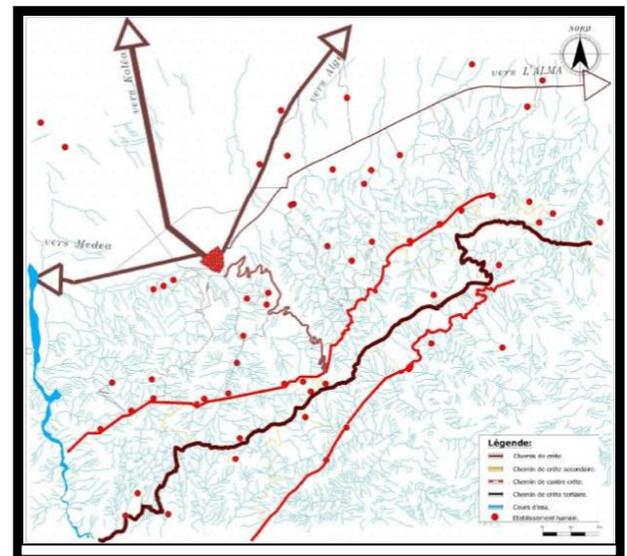
3eme phase : Elle se caractérise par la formation des agglomérations de bas promontoires , ces agglomérations sont reliées entre elles par desparcours de contre crêtelocaux.



4eme phase : L'occupation de la plaine, du moment où l'homme avait appris à faire l'agriculture irriguée.



2eme cycle : la remontée vers la montagne . La remontée de la plaine vers la montagne le long des cours d'eaux (de Blida à Médéa le long de oued Chiffa). L'évolution de la structure territoriale à Blida se trouve actuellement dans la première phase du second cycle. Cette phase est en voie de consolidation.



Synthèse:

- 1-Le parcours organise et structure le territoire.
- 2- Le parcours structurant la région étant l'axe sud nord.
- 3-L'apparition du premier axe structurant la ville.
- 4-La structure de la ville est déterminée par celle du territoire.

Conclusion :

Grâce au prolongement du parcours secondaire dérivé du parcours de crête principal, la ville de Blida acquiert une position particulière et stratégique sur le bas promontoire. Ce parcours est devenu le parcours structurant de la ville.

- L'évolution hiérarchique de la structure des parcours :

- 1er parcours : Parcours de crête abandonné.
- 2eme parcours : SUD-NORD menant vers Koléa (c'était la direction préférentielle de la ville).

- 3eme parcours : EST-OUEST (Boulevard Labri TEBESSI) est considérée comme étant la colonne vertébrale de la ville.
- 4eme parcours : Chemin menant vers Alger, c'est la direction préférentielle de l'expansion de la ville actuellement.

3.1.2/Aperçu historique de la ville de Blida:

1516:Naissance de la ville de blida :

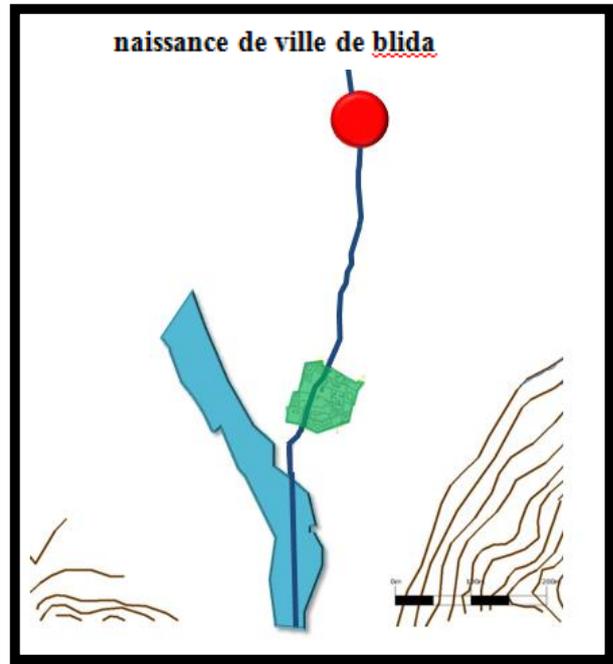
Fondation:La ville de Blida est de création relativement récente. Au début du 16ème siècle, deux petits villages constituent le territoire du futur Blida :

Hadjar Sidi Ali au nord sur

l'emplacement de l'actuel marché européen et Ouled Soltane au sud.

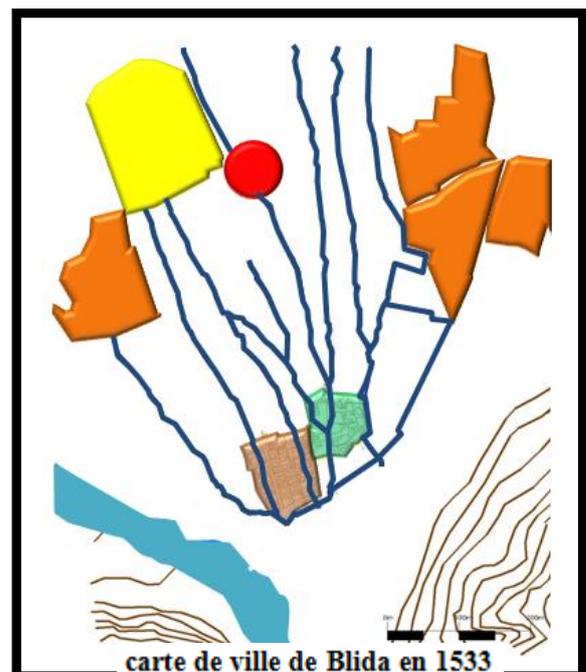
Vers 1519, le marabout « Sidi Ahmed

El kebir vint s'installer au confluent de « l'Oued Taberkachent » et de « Chabet Arromain » (court d'eau appelé aujourd'hui « Oued Sidi El Kebir »).



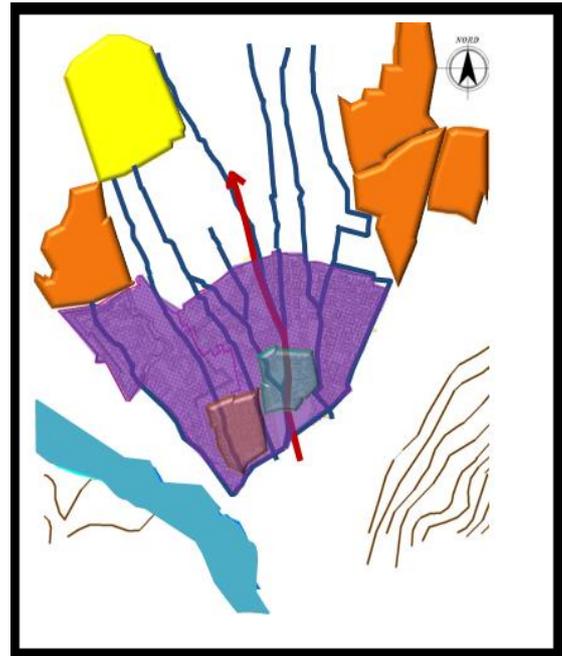
1533:EPOQUE ANDALOUSE

En 1533 un groupe de Maures andalous chassées d'Espagne s'établit à Blida avec la protection du grand marabout «Sidi El Kebir» et le soutien «Pacha Khair-Eddine ». Les « Ouled Sultane » cédèrent la partie sud de leur village dans la partie sud du cône de déjection de l'oued.



1535: époque turque

En 1535 la ville est fondée sur l'alliance entre le pouvoir politico-militaire centralisé représenté par les Turcs, et le pouvoir religieux représenté par le Marabout local "Sidi Ahmed El Kedir" dans le but de représenter le pouvoir central devant les tribus locales de la Mitidja faire régner l'ordre et aider à la Collecte de l'impôt. Blida était durant la période turque l'une des plus importantes



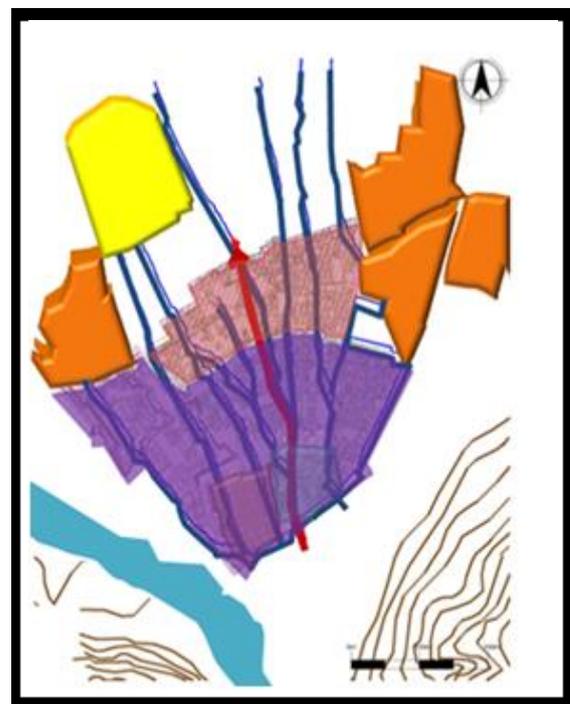
carte de Blida en 1535

villes de la région et jouait le rôle de centre relais entre la capitale Alger et le beylik du Titteri.

1800: époque Précoloniale

On a pu déterminer quelques limites à partir des reconstitutions antérieures à 1842, l'intérieur même des îlots reste inchangé vu leurs caractères.

D'autres limites ont été découvertes, mais cette fois-ci il s'agit de maisons remparts.



carte de ville de Blida en 1800

-Epoque coloniale: Pendant 9 ans, jusqu'en 1839, l'armée française avait tourné autour de Blida sans l'occuper ; mais sa présence avait donnée lieu à des installations militaires qui marquent encore l'espace urbain actuel. Par sa position BLIDA est devenue le point de départ de tous les mouvements militaires



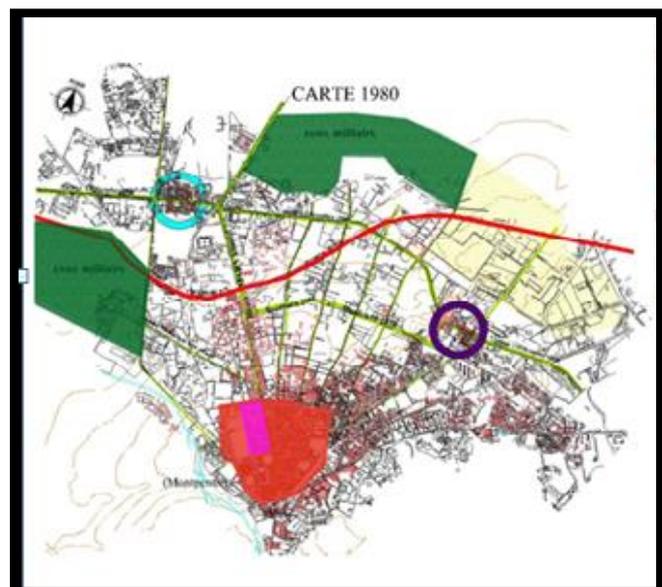
carte de Blida en 1923

ayant pour but des opérations dans le Sud et dans le Sud-est de la division d'Alger

L'armée travailla à remodeler l'espace urbain en superposant une trame en damiers au « labyrinthe » des rues de la ville turque, le mur d'enceinte fut abattu en 1926, et transformé en boulevard de ceinture Structurant. La notion du dedans et du dehors a disparu et sera remplacée par la notion de « centre, périphérie ». Première période d'urbanisation, touche surtout la périphérie immédiate du centre historique, en forme de taches d'huile autour des porte.

-Epoque poste coloniale a nos jours :

Après l'indépendance, Blida a connu un vide d'urbanisation. L'exode rural et l'absence de toute procédure et de lois d'urbanisation ont conduit à une saturation du potentiel existant et une urbanisation incontrôlée par la suite.



carte de Blida état actuel

Cet essor s'est produit par un morcellement des terrains agricoles de la Mitidja sous l'effet de la propagation du phénomène des constructions illicites, de même que cela a provoqué la dégradation et la vétuste de l'espace bâti du centre historique qui est due au mauvais entretien.

En 1975, de grandes opérations de logements sont apparues de type collectif (ouled-yaich, sidi Abdelkader...) bien qu'elles soient viabilisées, elles ne sont pas dotées d'équipements d'accompagnements, et surtout leur typologie est inadéquate.

De 1977 à 1987, on note une croissance urbaine qui se distingue par sa rapidité et son ampleur, mais aussi par son irrationalité foncière .(35)

3.2Analyse morphologique:

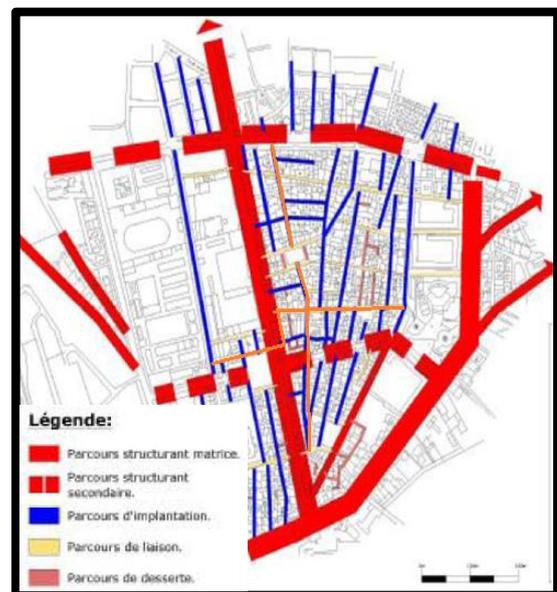
-Genèse et évolution de la forme urbaine:

3.2.1/Système voiries:

Il existe : des voies primaires, secondaires, et tertiaires.

-Les voies primaires et secondaires sont des voies plus importantes car elle sont centralisant et permettent de recevoir un grand nombre d'activités et d'équipements.

-Les voies tertiaires sont moins importantes, elles se situent généralement à l'intérieur des quartiers ; elles longent des îlots qui sont à caractère résidentiel



3.2.2/Système parcellaire:

-Introduction:-Le parcellaire constitue un ensemble de lignes virtuelles sur le sol formant un système continu et cohérent. Il apporte des qualités aussi bien géométriques que dimensionnelles, comme il assure une convivialité géométrique entre toutes les formes.

-le parcellaire donne une trame mais une trame différenciée à l'espace. Il lui donne une direction et une orientation, il permet l'appropriation des espaces externes, il garantit une mesure donc une échelle à l'espace

(35) mémoire de fin d'étude : intervention dans un milieu ancien; sous la direction de MR. SEDDOUD université SAAD DAHLEB de BLIDA ;

- Le Parcellaire Agraire :

La structure de la ville de Blida est dictée par la structure géomorphologique (forme en éventail) qui exige une hiérarchie de découpage parcellaire, de la petite parcelle vers la grande parcelle, qui est déterminée par les cours d'eau et les canaux d'irrigations.

-A la lecture des mémoires qui ont traité de Blida, concernant la classification des parcelles des différentes périodes, nous avons compris que la parcelle de départ était une parcelle agraire de dimensions :

- 35,5 x 35,5 m² d'origine romaine.
- 30 x 30 m² d'origine turc.
- 35,5 x 30 m² résultat d'une stratification des deux premières.

-La subdivision et l'occupation graduelle de cette parcellaire agraire ont entraîné la forme actuelle de la parcelle urbaine

-étude parcelle:

-Classification des parcelles :

-A la lecture des mémoires qui ont traité de Blida, concernant le processus évolutif du parcellaire des différentes périodes, nous avons compris que la parcelle est classée par:

-la taille : il y a 3 catégories de parcelles

-Grande parcelle : 18*15 et 15*15 m

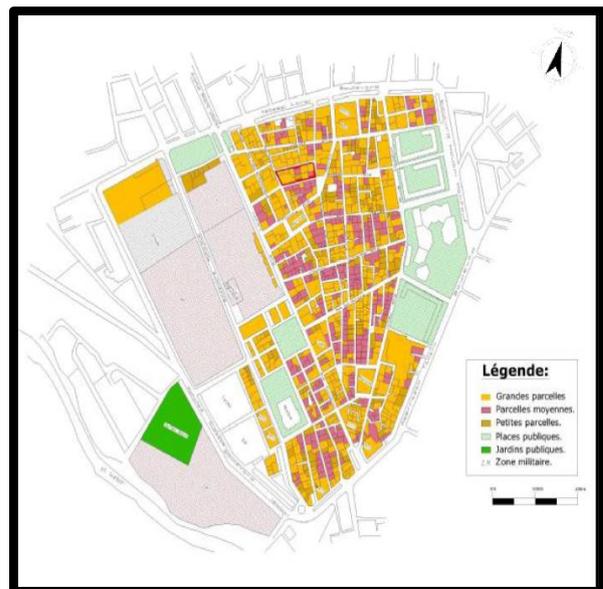
-Moyenne parcelle : 15*12 et 12*12 m

-Petite parcelle : 12*9 et 9*9 m

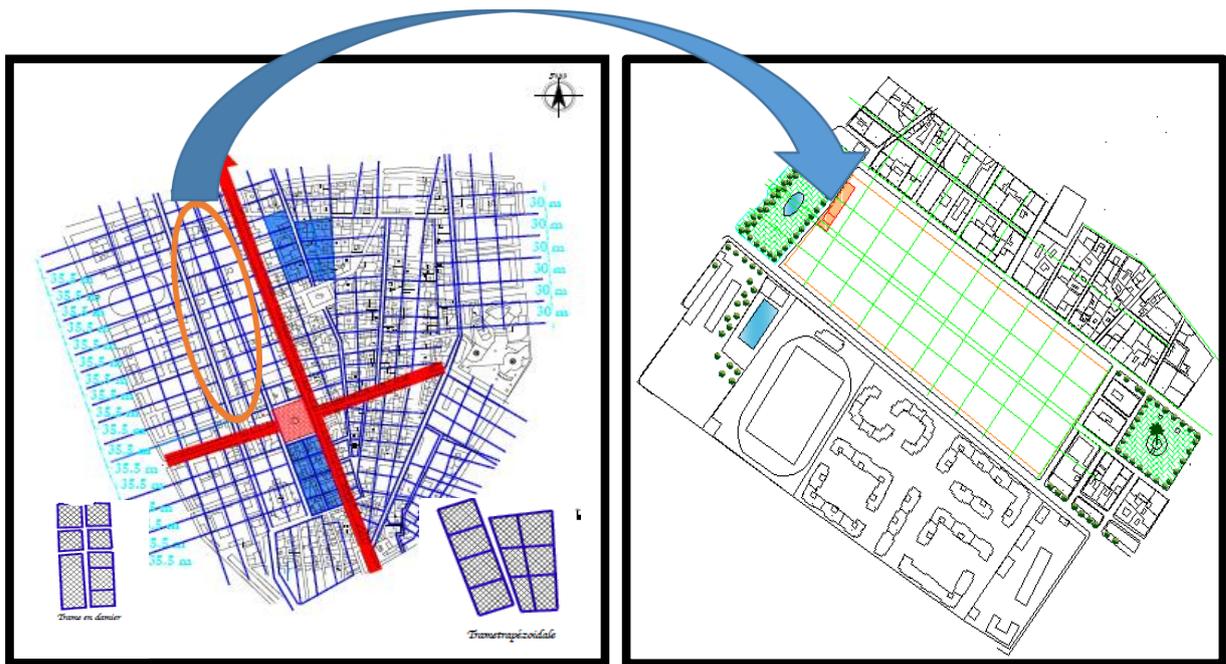
-la forme : on remarque l'existence de 2 types de parcelles :

-Parcelles régulières : qui n'ont pas subi des transformations

-Parcelles irrégulières : qui ont subi des transformations (parcelles annexées; subdivisées ou bien dues aux opérations d'alignements et des percés)



-la Trames urbaine du centre ville:



secteur	parcellaire	parcelle
<p>Trame en damier</p>		<p>deux parcelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcelle de 18*15 Parcelle de 15*15 Parcelle de 12*12 <p>Quatre parcelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcelle de 15*12 Parcelle de 12*9 Parcelle de 9*9 <p>Trois parcelles</p>
<p>Trame trapézoïdale</p>		<p>Trois parcelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcelle de 9*9 <p>Quatre parcelles</p> <ul style="list-style-type: none"> Parcelle de 18*15 Parcelle de 15*15 Parcelle de 12*9 <p>deux parcelles</p>

Travail personnel

Rapport parcelles par rapport aux voies :

-A la lecture des mémoires qui ont traité de Blida, concernant le Rapport parcelles par rapport aux voies nous avons comprendre que celles qui ont subi une transformation (subdivision, annexion, perte,...) se trouvent généralement sur les voies primaires et

secondaires, celles qui par contre n'ont pas subi de transformation se situent sur les voies tertiaires et secondaires.

-Evolution et Transformation de L'îlot :

1- Phase précoloniale 1842:

-A la lecture des mémoires qui ont traité de Blida, par des plans cadastraux nous avons compris :

- L'existence des cours à l'intérieur de la parcelle : une faible concentration parcellaire.
- L'existence des espaces libres à l'intérieur de l'îlot : une faible existence du plein par rapport au vide.

Cela explique que l'îlot n'était pas bien défini et que la densification était faible.

2- Phase coloniale 1866-1923 :

La ville a subi une transformation après la restructuration française, les voies ont subi des élargissements et des alignements, afin de faire correspondre la ville de Blida à une ville européenne.

Les îlots qui ont perdu une partie d'un côté, cela est dû aux alignements et qui ont bénéficié d'un double front de l'autre côté, cela revient à la création des percées.

-dans cette phase il ya:

- Une forte concentration parcellaire par rapport à l'époque précédente, surtout au centre de la ville intra-muros.
- Une densification des îlots non seulement horizontalement (plein/vide) mais aussi verticalement surtout au centre de la vieille ville.

3- Phase post coloniale :

-une densification plus importante des îlots au centre de l'intra-muros due à la densité démographique. Des surélévations et des mutations capillaires.

3.2.3/Système bâti:

-Processus typologique de la maison :

-La typologie du bâti est l'étude dans un milieu urbain donné, de l'ensemble des types qui permettent de caractériser le tissu construit.

-Evolution de la maison par rapport à la position dans l'îlot:

-A la lecture des mémoires qui ont traité de Blida, concernant l'étude de la maison, nous avons constaté que la position de la maison dans le tissu est la base de son évolution.

-Maison D'angle :

Elle évolue rapidement et surtout selon l'importance de sa position dans la ville (centre-périphérie).

- Maison de Rive :

-les maisons de rive ont subi des nombreuses transformations (occupation progressive du patio, subdivision de la parcelle et surélévation). Elle évolue moins rapidement que les maisons d'angle.

- Maison de Centre :

-Son évolution est moins rapide que celles des deux autres maisons, elle évolue surtout horizontalement

-Evolution des maisons par rapport aux voies :

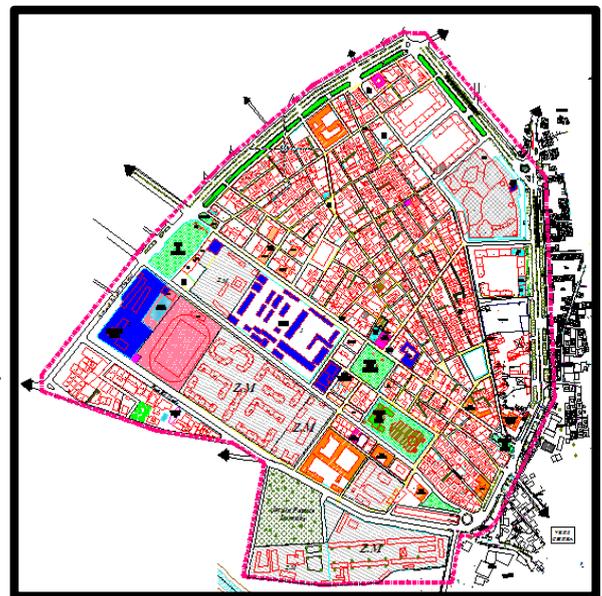
-les maisons évoluent selon l'importance des voies, c'est à dire que les maisons se situant sur les voies primaires évoluent plus rapidement que celles se trouvant sur les voies secondaires, viennent par la suite celles se trouvant sur des dessertes et des impasses.

- Evolution des maisons par rapport au concept de centralité-périphérie :

-les maisons se situant aux centre (à proximité du marché européen) que ce soit de rive ou d'angle ou de centre, évoluent plus rapidement celles se trouvant à la périphérie de la ville intra-muros.

3.2.4/Equipements:

- l'existence de certains équipements structurants se situant sur des voies centralisant.
- ils ne sont plus suffisants, l'implantation d'autres équipements auraient pu rendre les quartiers plus vivants et plus fonctionnels.



 Hotel	 Equipement scolaires
 projet et en cours de réalisation	 Equipement sanitaire
 Places publique	 Equipement cultuels
 Jardine publique	 Equipement administrative
 Mosquée	 Equipement sportif
 Zone M	 Banques

Synthèse :

-Le parcellaire urbain de Blida est à l'origine un parcellaire agraire, qui a subi au fil du temps des actions de transformation, et il est devenu un parcellaire urbain.

-Les actions de transformation (annexion, subdivision,...) se font selon l'importance des voies et même pour les dimensions des parcelles (front et profondeur).

-D'une manière générale, les maisons n'ont pas subi beaucoup de transformations à part quelques modifications mineures et certaines surélévations pour répondre aux besoins de logements.

-La ville n'a pas encore atteint un état de saturation, à part quelques exceptions, ce qui offre des possibilités de transformation et ce qui explique que le tissu actuel permet de supporter une densification.

-la ville ancienne de Blida "Intra-muros" présente un caractère architectural et urbain plus ancien, résultant d'une stratification au cours de son histoire, d'où ce niveau de cohérence et cette continuité de son tissu.

-La ville "centre-ville" n'a pas encore atteint un degré d'évolution saturé, d'où nécessité d'accentuer son évolution par :

-Une densification de son tissu

-L'utilisation rationnelle de l'espace foncier existant, surtout que le noyau ancien offre des possibilités de densification.

3.3/-Présentation du site d'intervention :

-Le site est situé au Nord-Ouest du centre-ville de Blida il appartient au pos N°1 ; ce dernier a une superficie de 6 ha ;et une pente légère



Centre-ville de Blida Site d'intervention

3.3.1/analyse de l'aire d'étude

le choix du site :

-On a choisi ce site d'après :
la situation stratégique du site :

-Le site est délimité par deux boulevards importants :

- A l'est : boulevard Laichi
- A l'ouest : boulevard Mahdjoub

Légende :

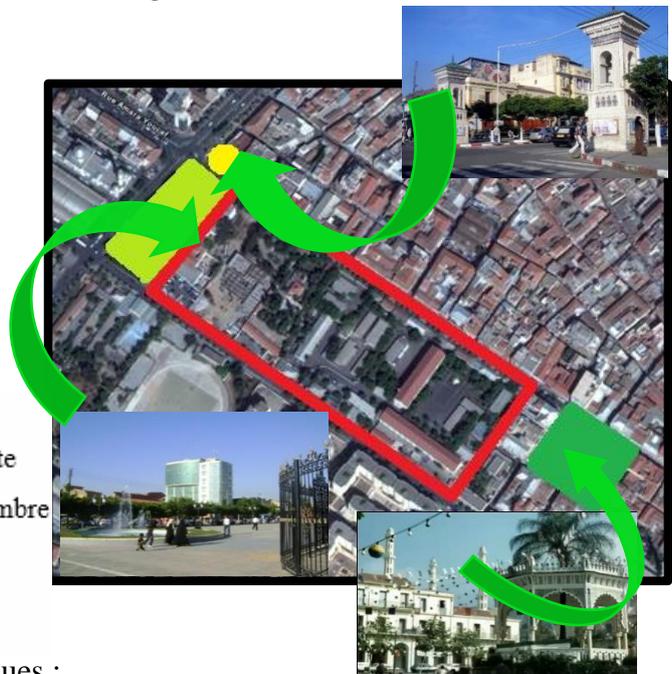


-  boulevard laichi
-  boulevard mahdjoub

-Par deux places important :
-Au Nord : place de la liberté
-au sud : place de 1^{er} Novembre
-A côté de la porte Bâb essebt
qui présente une des Entrée de
Centre-ville de Blida

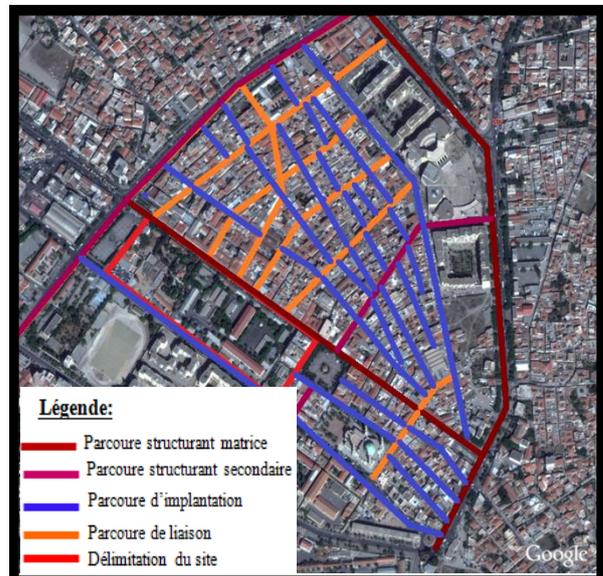
Légende:

-  Délimitation du site
-  place de 1^{er} Novembre
-  place de la liberté
-  porte Bâb essebt



-Le site présente beaucoup problématiques :

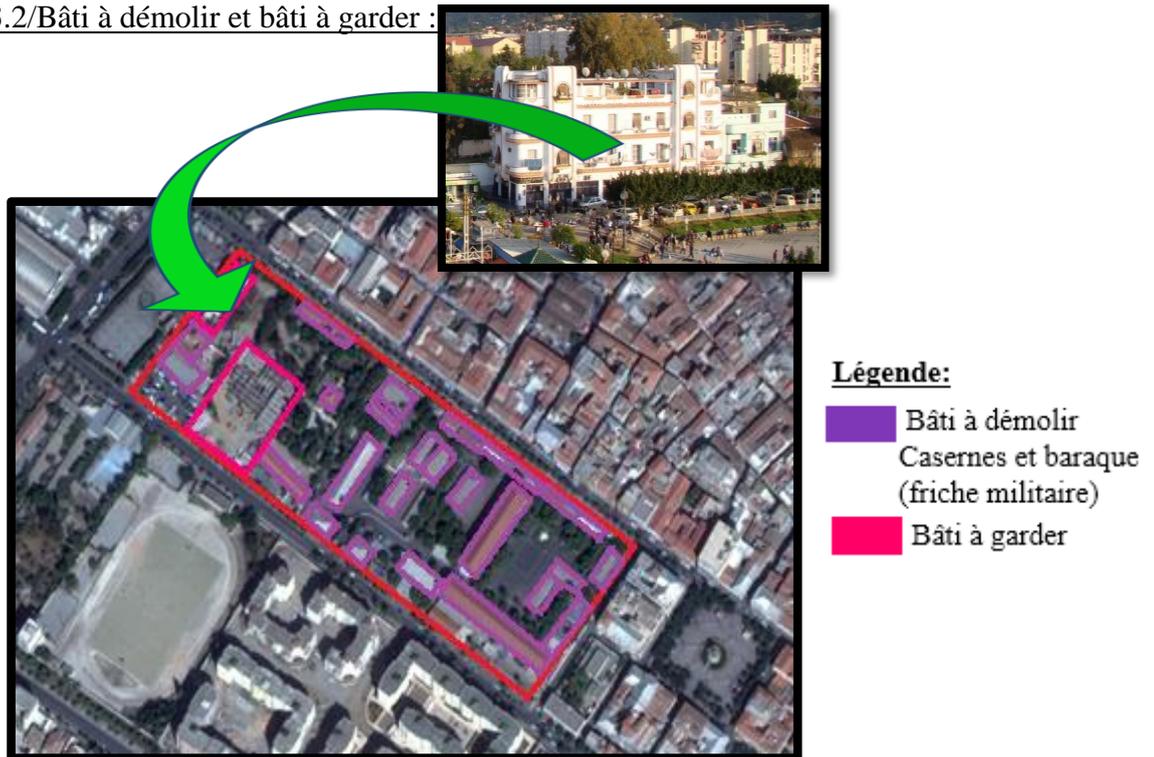
- Notre site est une unité compacte qui représente un obstacle dans le développement logique du tissu urbain :
- Obstacle viaire y'a pas de circulation à l'intérieur du site
- Manque de la continuité des anciens parcours de centre-ville.
- La zone militaire représente la rupture de l'harmonie de l'ancienne ville.



Légende:

-  Parcours structurant matrice
-  Parcours structurant secondaire
-  Parcours d'implantation
-  Parcours de liaison
-  Délimitation du site

3.3.2/Bâti à démolir et bâti à garder :



-Comment faire le lien entre le site d'intervention et le reste du centre ville?

-Comment ouvrir le site d'intervention sur son environnement ?

-comment intégrer le concept de l'espace vert dans le centre-ville de Blida ?

-Enfin par quelle démarche et quel projet pour le centre afin qu'il réponde aux attentes des différents acteurs de la ville?

3.3.3/Analyse thématique :

Introduction: la démarche adoptée pour l'élaboration de l'analyse thématique a consisté à sélectionner des exemples de renouvellement urbain traitant une problématique similaire à la notre.

Les exemples traités sont: quartier des jardins- ville d'angers (France) ;quartier des casernes (Paris) ; la ZAC de la charmeraie qui sont analysés selon 4 critères : le site ; la forme ; le programme et la distribution.

critère	Exemple 1: quartier des jardins –France-	Exemple 2: quartier des casernes–paris-	Exemple 3 :(la ZAC de La charmeraie	Lecture comparative
Le site	-Le site de la caserne Desjardins situé au centre ville d'Angers donc sur une situation géographique privilégiée, mais un site qui était enclavé en créant un rupture ; le terrain est plat et contient des poches vides	-Le site de la caserne situé en plein cœur de tours de paris sur une situation géographique privilégiée, mais un site qui était enclavé en créant un rupture dans la ville ; le terrain est plat -le site est traversé par la rue plat d'etain	-Le site est situé au Nord Ouest de la ville, ce quartier de 47 hectares est contraint par la présence forte d'infrastructures lourdes : voies ferrées qui permettent la desserte de la ville par le RER A au Sud, RN.19 au Nord et à l'Est, RN.406 et ZAE des Hautes Varennes au Nord.	-les trois cas présentent un rupture et la solution pour renouvelé les sites se fait par la création d'un parc urbain habité
La forme	-Projet éclaté en suivant une structure créant des ilots ouverts 	-Projet éclaté mais ce n'est pas totalement ils sont pas ignoré le site L'architecte BRUNO FORTIER à fait son Projet par rapport une structure préalable en créant des ilots Ouverts 	-Système d'ilot ouvert où les espaces publics sont ouverts	-Similarité entre les trois exemples -l'utilisation du système d'ilot ouvert Qui permet de dégager de larges espaces plantés au sol qui sont ouverts et accessibles

programme

-Le programme exprime une mixité sociale, une mixité dans la forme, dans la typologie et des logements; Une mixité fonctionnelle.



-Le programme exprime, une mixité dans la forme; Une mixité fonctionnelle. -urbanisme en plot s'inspirant de l'architecture typique des années 1970, période à laquelle le quartier de la Haie Griselle fut construit



- Le programme exprime une mixité fonctionnelle; une mixité sociale -des logements entourés d'espaces verts ; des équipements publics ;des services; l'immeuble de bureaux à la périphérie du site .



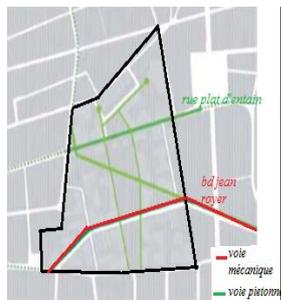
-Similarité entre les trois exemples; Il ont exprime une mixité fonctionnelle -les deux premiers exemples fait un parc central par contre dans la 3ème exemple chaque ilot contient un espace vert

distribution

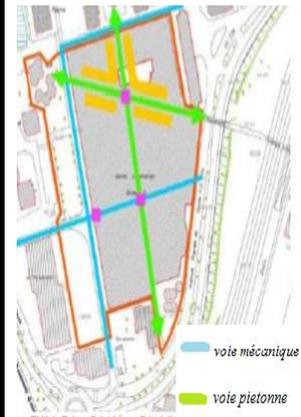
- des voies mécaniques et piétonnes qui traversent l'ensemble du quartier qui s'accrochent au cheminement existant



-le boulevard Jean-Royer sera prolongé et traversera le site. -la rue du Plat d'Etain va devenir une véritable voie urbaine inter-quartier. -des cheminements piétons et vélos pour limiter l'utilisation de La voitures



-continuité des voies existantes -des voies nouvelles traverseront le quartier permettront un maillage cohérent du secteur



-Dans les 3 exemples on a des prolongements des voies existantes pour accrocher le parc à l'ensemble de son environnement actuel et préexistant

-Conclusion :

-A partir de l'analyse des trois exemples ; la repense aux problèmes de la rupture était le renouvellement urbain à travers la création d'un centre écologique avec une mixité fonctionnelle ; d'espaces verts d'équipements et d'habitat en utilisant un système d'ilot ouvert.

-L'émergence des problèmes de notre site implique la création d'un parc urbain qui contient des espaces verts ; espaces de détente et de loisirs ; des aires de jeux ; des habitations et des équipements culturels.

-ce parcs urbain revitalise le centre-ville et présente un poumon qui peut servir l'habitat qui situé à l'est du site ; la cité militaire qui situé à l'ouest ; et tout le reste du centre-ville.

3.3.4/présentation du projet :

Principe du projet :

- Prolongement de la rue Didouche Mourad qui relier entre le boulevard labri Tebessi et le boulevard Laichi (voie mécanique)
- Prolongement d'un voie parallèle à la voie précédent et aussi relier entre le boulevard Larbi Tebessi et le boulevard
 - 1. Laichi pour créé unecentralité dans le site (voie piétonne)
- Garder la voie existant dans la trame Coloniale(promenade)
- Prolongement de l'axe structurant à l'époque précoloniale(voie piétonne)

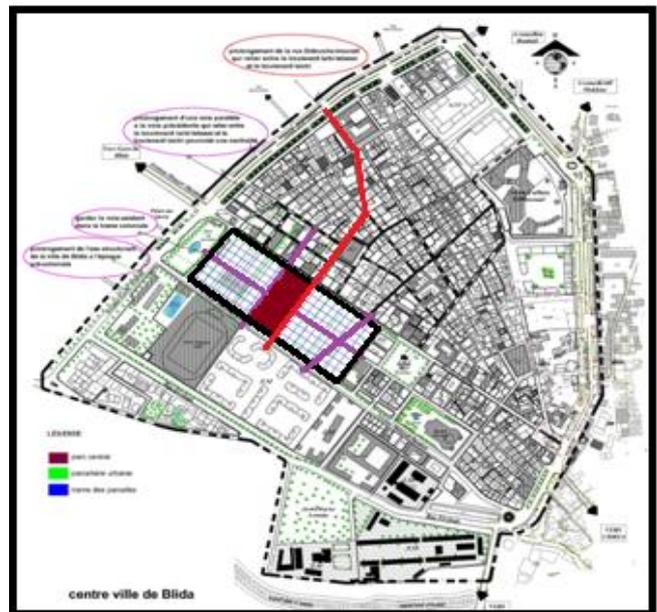
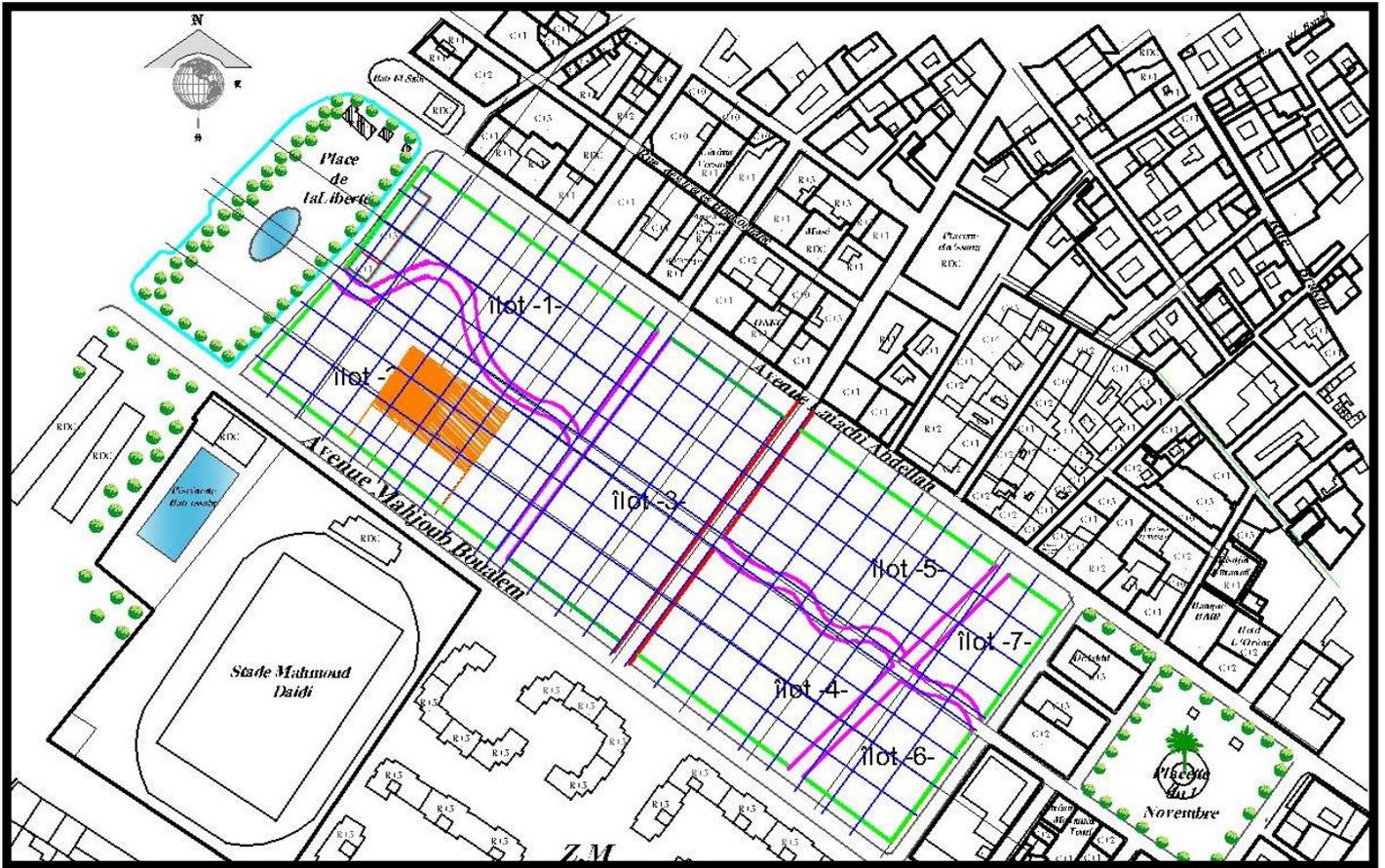


Schéma de structure



Plan de structure



Les principes utilisés:

- * notre site est une unité compacte qui représente un obstacle dans le déroulement logique de tissu ; la solution est de percer le site par des voies pour le morceler en plusieurs îlots .
- * il y un manque de continuité des anciens parcours de centre ville ; alors on a prolongé des voies existantes pour accrocher le site à l'ensemble de centre ville de BLIDA.
- * la zone militaire représente la rupture de l'harmonie de centre ville ; alors on a proposé un programme complémentaire et compatible avec les activités environnantes .
- * il y un manque des activités qui animent les boulevard ; alors on a proposé des habitats intégrés le long de boulevard pour animer ce dernier .
- *la reconversion du bâti gardé au centre multifonctionnel

Les fonctions



Conclusion générale:

Le projet urbain, en tant que concept, permet aux pratiques de l'urbanisme de renouer avec la ville en instaurant une cohérence des interventions à différentes échelles et une continuité d'actions dans le temps. Dans la pratique, il se heurte à des difficultés inhérentes aux lieux, aux traditions, aux administrations, aux acteurs... Ainsi, même si les débats ont contribué à une plus grande ouverture et surtout à la prise en compte du caractère global du projet urbain et de son rapport au temps.

Le projet urbain s'avère une démarche opportune pour trouver des réponses aux situations complexes caractérisant l'urbain. Il définit les stratégies d'actions qui s'inscrivent dans une réflexion territoriale globale,

-le renouvellement urbain au centre historique est devenu un axe porteur du débat sur la ville.

-un nouvel outil s'est affirmé d'après le renouvellement urbain c'est : construire la ville sur la ville. Le renouvellement urbain semble être devenu une doctrine officielle dans le champ de l'urbanisme.

-les parcs et les jardins sont des éléments importants de qualité de vie des populations dans les milieux urbains ; dans les territoires dégradés ; ils représentent les lieux privilégiés pour communiquer sur le végétal .

Au terme des notions-clés développées : centralité, projet urbain ; renouvellement urbain ; et le parc urbain, il s'avère nécessaire de mettre en œuvre une politique de renouvellement des méthodes de penser et d'agir sur nos espaces urbains.

-pour cela on a proposé une organisation de centre ville dans lequel les espaces verts prennent une partie importante; et pour laquelle on a combiné selon une structure particulière les éléments du programme que nous avons définis : commerces ; logements ; équipements et espaces verts .

Bibliographie

Les ouvrages généraux:

- *DAVID MANGIN ; PHILIPPE PANERAI : projet urbain ;1999 ;Marseille ;édition *parenthèses*.
- *PHILIPPE PANERAI ; JEAN CHARLE DEPAULE et MARCELLE DEMORGON : analyse urbaine ; édition 1980.
- *TETARD ; JEAN PIERRE : la nécessaire reconquête du projet urbain ;2002 ;paris ;édition *l'harmattan*.
- *LYNCH ; KAVIN VENARD ; JEAN LOUIS VENARD ; MARIE FRANCOISE : l'image de la cité ;1976 ;paris *dunod*.
- *BOURY ; PAUL : comprendre l'urbanisme ;1980 ; paris édition *du moniteur*.
- *PATRICIA; INEGALLINA : projet urbain ;Editions Que sais je ? ,2001 ;France,
- *ZAHIAMAGHNOUS-DRIS. Le projet urbain : du dessin au dessin. Penser la ville { approchescomparatives, Oct. 2008, Khenchela, Algérie.

Les ouvrages spécifiques:

- *GUSTAVO GIOVANNONI ; « L'urbanisme face aux villes anciennes ». 1931
- *CLAUDE DES CHAMPS ; ALAINE DAYDE : aménagement des espaces verts ;1992; *paris édition du moniteur*.
- *MATHIEU BATAIS ; JEAN-PIERRE DUCOS ; JEROME CHAMPRES ; EMMANUEL BOUTEFEU ; YVES HELBERT: aménagé avec le végétal ; édition *du certu*.
- *HOWARD; EBENZER ; ELZIERE ;THERESE .OSBORN ;FREDERIC ; JAMES . MUNFORD;LEWIS : les cités jardins de demain ; 1969 ;*paris dunod*.
- *France ministère de l'environnement et du cadre de vie ; France ; ministère de l'agriculture : espace verts et qualité de la vie ;1980 *paris*.
- *AGGERI ;GAELLE : inventer les villes natures de demain 2010.
- *WERQUIN ; ANNCAROLL ; DEMANGEON ;ALAIN : jardin en ville; 2006.
- *HILL ; PENELOPE : jardin d'aujourd'hui en EUROPE ; *anvers ; fonds ; mecaton 2002*.
- *SABLET ; MICHEL : des espaces urbaine agréables à vivre ; *paris édition du moniteur 1991*
- *ANDRE, L,«Les parcs et les jardins » ;(1882) ; Paris.
- *ATTILIO ;«Dar al-Islam : architecture du territoire dans les pays islamiques ». (1990). éditions : Mardaga.

Les articles:

*SEBASTIEN JACQUOT: gènes ; quelles cultures au service de la requalification urbaine.
<http://mediterranee> ; revus.org/4411.

*SIMONE VALEKE : La réparation; une approche des espaces urbaines –<http://mots>
; revus.org/5593

*PATRICE MELE : une intervention publique spécifique aux centres historiques .-
<http://books>; open édition . org/iheal 2002

*EVA VANISTA LAZAREVIC: une ville à refaire. Renouveau urbain à
Belgrade : <http://etudesbalkanique> ; revus.org/245

Les thèses :

*mémoire de magistère : renouvellement urbain d'un centre ancien en déclin ; cas du centre
ville de JIJEL; université mentouri Constantine 2008.

*mémoire de magistère : renouvellement du centre originel de la ville de GUELMA par la
démarche du projet urbain ; sous la direction du MR AICHE MESSAOUD ;
UNIVERSITE MENTOURI Constantine .

* Mémoire de magister ; « Perspective de développement des espaces verts dans
l'agglomération de Constantine ». Bouregda, A., (1998).

* Mémoire de magister ; « Aménagement et conception des espaces verts publics à
Constantine ». Ali-Khodja, A, (1999).

* mémoire de magister. « La pratique des squares à Constantine » BENHASSINE. N,
(1999) .

*mémoire de fin d'étude : intervention dans un milieu ancien; sous la direction de MR.
SEDDOUD université SAAD DAHLEB de BLIDA ;

LES ANNEXES

*Analyse des projets :

-Renouveau urbain de quartier Desjardins - France-

-L'opération de la ZAC DESJARDINS a débuté dans les années 2000 sur l'ancien site de la caserne Desjardins qui est situé au centre ville d'Angers donc sur une situation géographique privilégiée, mais un site qui était enclavé.



Présentation du projet:

-La ville d'Angers a inscrit ce projet, qui est en renouvellement urbain (6ha), dans une démarche de développement durable .

-L'idée du projet:

-Le concept qui était proposé dans le cadre de l'étude de définition était un concept de parc habité, organisé à partir d'une structure végétale forte.

-Objectif: créer une centralité, un lieu d'attractivité à l'échelle beaucoup plus vaste que cette opération de renouvellement



- programmation

- 400 logements collectifs

- une centaine de logements intermédiaires et 15 maisons de ville

- la forme urbaine qui va aussi créer cette diversité et cette mixité sociale. Nous avons 20% de logements sociaux,

.- Soit un hectare et demi sur 6 hectares dont 25% du parc, qui a la vocation de servir aux futurs habitants

-Un espace polyvalent qui va permettre d'organiser des fêtes de quartier

- Pour l'activité, petite activité économique c'est-à-dire les services

-Renouvellement urbain de 10 hectares en plein cœur de Tours de paris :

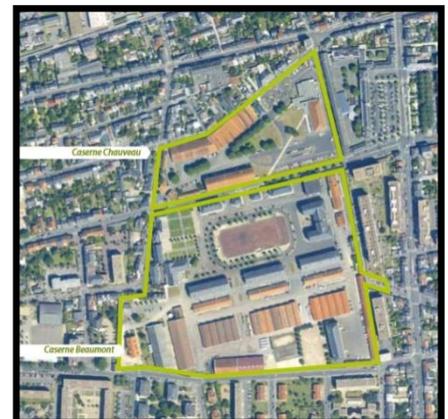
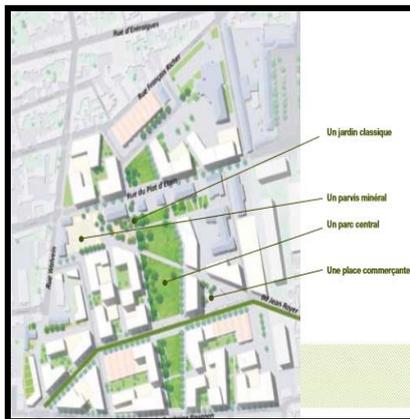
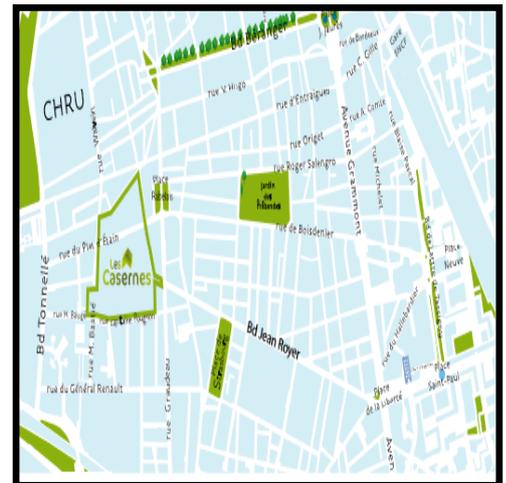
-Présentation de projet :

-Le projet s’inscrit dans une procédure de Zone d’Aménagement Concerté (ZAC). En créant une ZAC sur le site des Casernes, la ville peut maîtriser avec précision le programme d’urbanisation, son contenu, sa densité, la forme, la typologie des logements

L’idée de projet :le concept qui était proposé dans le cadre de l’étude de définition était un concept de parc urbain habité avec des équipements ; organisé à partir d’une structure végétale forte .

Objectif:Pour être durable, la ville doit répondre aux besoins actuels et anticiper les mutations à

venir. La reconversion des Casernes va renouveler la ville sur elle-même, la densifier, permettre d’accueillir des logements, de générer de l’activité économique dans le tissu



Le programme :

Espaces	superficie
Un quartier pour tous les logements Près de 550 logements seront construits sur le site des Casernes, l’habitat coopératif	48 000 m ²
des équipements publics pour la petite enfance (crèche ou halte garderie), des locaux pour le centre social, des locaux associatifs, un espace dédié aux activités physiques diverses, une antenne pour un service municipal.	7000 m ²

activités tertiaires avec quelques commerces en rez-de-chaussée et 5 000 m² de locaux artisanaux
Plus d'un tiers du programme sera composé de bureaux pour répondre à la demande forte dans l'agglomération.

35 000 m²

Renouvellement urbain du quartier Haie griselle dans la ville de Boissy saint en France (la ZAC de La Charmeraie)

-L'opération a pour objet la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur les emprises du centre commercial Boissy 2 à Boissy-Saint-Léger. D'une superficie de 6,9 hectares, ce projet vise à réaliser 650 logements, des commerces en pieds d'immeubles, des équipements, des activités et des espaces publics de qualité.

-Présentation de projet :

L'ensemble du périmètre de la future ZAC représente environ 69 692 m² sur la commune de Boissy-Saint-Léger. De 260 sur 380 mètres linéaires, le périmètre opérationnel est délimité au Sud et à l'Est par l'avenue Charles de Gaulle, à l'Ouest par des logements collectifs (Pinède et Boulaie) et au Nord par la place du Forum. Le concept qui était proposé dans le cadre de l'étude de définition était un concept de parc urbain habité

Principes d'aménagement

Un urbanisme permettant une meilleure insertion du projet dans son environnement urbain ; Afin d'insérer au mieux le projet dans le contexte urbain existant, le choix a été fait d'un urbanisme en plot s'inspirant de l'architecture typique des années 1970, période à laquelle le quartier Haie Griselle fut construit. Cette implantation permet de dégager de larges espaces plantés au sol qui sont ouverts et accessibles à tous, en continuité avec le parc urbain d'origine et formant une transition vers la gare.



Programme

Espaces	superficie
650 logements répartis sur environ 46 461 m ² , dont 600 en accession libre et 50 en accession à prix maîtrisé,	46 461 m ²
commerces et services, répartis entre une enseigne principale dédiée à l'alimentation	4 690 m ²
locaux mixtes d'activités	2 842 m ²
Des équipements publics	650 m ²
L'extension du Parc habité avec de nombreux espaces verts et publics dont un lac	ils représentent 35% de la superficie du projet
Environ 1 000 places de stationnements privés et publics.	
Le maintien de l'immeuble de bureaux	9.000 m ²



*GRILLE DES EQUIPEMENTS (URBAB)

VILLE DE 12000 habitants / 1600 logements

0.030 Equipement	Surface unitaire (m ²)	Ratios 0.225		Emploi Induit
		m ² /habitant	m ² /logement	
Centre de santé	800	0.066	0.500	36
Jardin d'enfants (80)	900	0.075	0.562	10
Salle de sport spécialisée	2000	0.166	1250	10
Terrain de foot-ball (*) piste	7800	0.650	4875	02
Salle polyvalente	750	0.062	0.468	05
Maison de jeunes 400	4000	0.333	2.500	15
Commerces spécialisés	1200	0.100	0.750	60
Commerces complémentaires	1200	0.100	0.750	75
Marché ou centre commercial	1000	0.083	0.625	28
Central téléphonique	1500	0.125	0.987	18
Siège APC et organisation de masse	1000	0.083	0.625	50

Protection civile	250	0.020	0.156	13
Mosquée	2400	0.200	1.500	02
Cimetière	24000	2.000	15.000	02
TOTAL	49160	4.093	30.723	344

DE CENTRE VILLE DE BLIDA (carte des équipements)

